

Brookfield Renewable



Partners L.P.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE
DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

NOS ACTIVITÉS

Nous investissons directement dans des actifs d'énergie renouvelable, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Notre portefeuille d'actifs regroupe une puissance totale de 17 500 mégawatts (« MW ») et une production moyenne à long terme (« MLT ») annualisée d'environ 53 900 gigawattheures (« GWh »), auquel s'ajoute un portefeuille de projets de développement de près de 8 000 MW, ce qui nous permet de nous tailler une place parmi les plus importantes sociétés ouvertes d'énergie renouvelable au monde. Nous comptons sur notre vaste expérience en matière d'exploitation pour maintenir et accroître la valeur de nos actifs, faire croître les flux de trésorerie annuellement et cultiver des relations positives avec les parties prenantes locales. Le tableau suivant présente notre portefeuille au 30 juin 2019 :

	Réseaux hydro- graphiques	Centrales	Puissance (MW)	MLT ¹ (GWh)	Capacité d'accumu- lation (GWh)
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	30	136	2 885	11 982	2 523
Canada	19	33	1 361	5 177	1 261
	49	169	4 246	17 159	3 784
Colombie	6	6	2 732	14 485	3 703
Brésil	27	44	946	4 924	—
	82	219	7 924	36 568	7 487
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis	—	26	1 983	6 898	—
Canada	—	4	482	1 437	—
	—	30	2 465	8 335	—
Europe	—	50	1 247	2 868	—
Brésil	—	19	457	1 901	—
Asie	—	7	355	724	—
	—	106	4 524	13 828	—
Énergie solaire ²					
	—	547	1 756	3 541	—
Accumulation ³	2	4	2 698	—	5 220
Divers ⁴	—	6	580	—	—
	84	882	17 482	53 937	12 707

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2019, en tenant compte de toutes nos installations sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos installations du secteur accumulation et divers, se reporter à la « PARTIE 8 - Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend huit centrales d'énergie solaire (157 MW) en Afrique du Sud, en Thaïlande et en Malaisie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

³⁾ Comprend les centrales d'accumulation par pompage en Amérique du Nord (600 MW) et en Europe (2 088 MW) et de stockage dans des batteries en Amérique du Nord (10 MW).

⁴⁾ Comprend quatre centrales alimentées à la biomasse au Brésil (175 MW), une centrale de cogénération en Colombie (300 MW) et une centrale de cogénération en Amérique du Nord (105 MW).

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille sur une base **consolidée** et trimestrielle au 30 juin 2019 :

PRODUCTION (GWh) ¹	T1	T2	T3	T4	Totale
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	3 404	3 474	2 178	2 926	11 982
Canada	1 228	1 508	1 223	1 218	5 177
	4 632	4 982	3 401	4 144	17 159
Colombie	3 316	3 612	3 535	4 022	14 485
Brésil	1 215	1 228	1 241	1 240	4 924
	9 163	9 822	8 177	9 406	36 568
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis	1 906	1 833	1 352	1 807	6 898
Canada	400	345	273	419	1 437
	2 306	2 178	1 625	2 226	8 335
Europe	877	647	573	771	2 868
Brésil	361	423	627	490	1 901
Asie	146	190	231	157	724
	3 690	3 438	3 056	3 644	13 828
Énergie solaire ²	729	1 071	1 067	674	3 541
Totale	13 582	14 331	12 330	13 724	53 937

¹⁾ La MLT est calculée sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos installations du secteur accumulation et divers, se reporter à la « PARTIE 8 - Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend huit centrales d'énergie solaire (157 MW) en Afrique du Sud, en Thaïlande et en Malaisie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille **au prorata** et pour chaque trimestre au 30 juin 2019 :

PRODUCTION (GWh) ¹	T1	T2	T3	T4	Totale
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	2 223	2 364	1 469	1 953	8 009
Canada	1 007	1 219	974	959	4 159
	3 230	3 583	2 443	2 912	12 168
Colombie	798	869	851	967	3 485
Brésil	988	998	1 009	1 008	4 003
	5 016	5 450	4 303	4 887	19 656
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis	623	641	464	586	2 314
Canada	347	308	248	366	1 269
	970	949	712	952	3 583
Europe	303	223	198	270	994
Brésil	119	141	215	172	647
Asie	45	57	70	47	219
	1 437	1 370	1 195	1 441	5 443
Énergie solaire²	199	304	302	179	984
Totale	6 652	7 124	5 800	6 507	26 083

¹⁾ La MLT est calculée au prorata et sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos installations du secteur accumulation et divers, se reporter à la « PARTIE 8 - Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend huit centrales d'énergie solaire (157 MW) en Afrique du Sud, en Thaïlande et en Malaisie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire et dans d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada. Se reporter à la « PARTIE 9 - Mise en garde ». Dans le présent rapport intermédiaire, nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la « PARTIE 9 - Mise en garde ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Lettre aux porteurs de parts

Notre entreprise a affiché de bons résultats au cours du deuxième trimestre de 2019, soutenus par un rendement solide de nos activités d'exploitation et l'apport provenant de nos récentes acquisitions. Nous avons fait avancer nos priorités stratégiques au cours du trimestre, notamment en investissant des capitaux dans un certain nombre de transactions tout en maintenant un bilan solide et un accès aux capitaux.

Nous avons notamment :

- dégagé des fonds provenant des activités par part de 0,74 \$, une augmentation de 35 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent;
- annoncé un placement d'environ 500 millions \$ dans une coentreprise axée sur le développement d'énergie solaire à l'échelle mondiale détenant des installations solaires photovoltaïques à des fins commerciales d'une puissance de 6 500 mégawatts (participation nette de BEP d'environ 125 millions \$) qui devrait se conclure au cours du quatrième trimestre;
- conclu l'acquisition d'un parc éolien en exploitation en Inde d'une puissance de 210 mégawatts;
- versé la première tranche de 350 millions \$ CA sur un placement total de 750 millions \$ CA dans un portefeuille d'énergie renouvelable en Alberta;
- annoncé l'acquisition, au moyen de TerraForm Power, d'un portefeuille d'actifs de production décentralisée d'énergie aux États-Unis d'une puissance de 322 mégawatts, ce qui double presque nos activités de production décentralisée d'énergie et offre d'importantes occasions de stimuler une croissance supplémentaire des flux de trésorerie au moyen de synergies opérationnelles et commerciales;
- clos le trimestre avec des liquidités disponibles de plus de 2,5 milliards \$ et mobilisé des liquidités supplémentaires d'environ 275 millions \$ grâce à la vente de certaines centrales en Afrique du Sud, ainsi qu'à des financements additionnels stratégiques et autres initiatives en matière de liquidités;
- réduit le ratio de distribution des fonds provenant des activités, pour le ramener à environ 85 %.

Le point sur les transactions

Après la fin du trimestre, nous avons annoncé, de concert avec nos partenaires institutionnels, que nous constituerons une coentreprise à parts égales pour acquérir un des plus importants promoteurs d'énergie solaire à l'échelle mondiale qui jouit d'une équipe de gestion chevronnée, des meilleures capacités qui soient en matière de négociation de contrats et d'une excellente feuille de route en matière de développement d'actifs à rendement élevé. Le portefeuille se compose d'installations solaires en exploitation d'une puissance d'environ 275 mégawatts, d'installations solaires en construction d'une puissance de 1 410 mégawatts et de projets en développement supplémentaires d'une puissance de 4 800 mégawatts, ce qui devrait générer une importante possibilité de croissance à long terme.

Au cours des cinq prochaines années, selon notre plan d'affaires, nous comptons accroître notre capacité d'énergie solaire de 500 à 800 mégawatts par année. Cette acquisition complètera notre portefeuille actuel de projets en développement, qui compte des projets éoliens, hydroélectriques et solaires à un stade avancé d'une

puissance de plus de 600 mégawatts, ainsi que des installations en construction d'une puissance d'environ 130 mégawatts. Nous prévoyons conclure le placement au cours du quatrième trimestre de 2019.

En outre, par l'intermédiaire de TerraForm Power, nous avons annoncé, après la fin du trimestre, la conclusion d'une entente visant à acquérir, en contrepartie d'environ 720 millions \$, une importante société de production décentralisée d'énergie située aux États-Unis, constituée d'actifs récemment construits d'une puissance totale de 322 mégawatts entièrement sous contrat soutenus par des conventions d'achat d'électricité, d'une durée résiduelle moyenne de 17 ans, conclues avec des acheteurs solvables. Cet investissement élèvera à presque le double nos activités de production décentralisée d'énergie, pour en faire l'un des plus importants portefeuilles du genre aux États-Unis, et offrira d'importantes occasions de stimuler davantage la croissance des flux de trésorerie au moyen de synergies opérationnelles et commerciales. Le placement est relatif dans l'immédiat et ne nécessite aucun capital additionnel puisque nous prévoyons financer la transaction au moyen de financements contractés pour les projets et de la vente de participations dans certaines centrales d'énergie éolienne en Amérique du Nord. Par conséquent, en réinvestissant le produit tiré de la vente des centrales d'énergie éolienne dont les leviers de croissance sont limités dans des centrales d'énergie solaire dotées de contrats à plus long terme et en présentant de bonnes perspectives de synergie, nous élargissons le profil des contrats tout en réduisant la variabilité des ressources du portefeuille et améliorons le profil de croissance interne. Nous prévoyons que la clôture de cette transaction devrait survenir au cours du troisième trimestre de 2019.

Nous avons poursuivi notre programme de recyclage des capitaux au cours du trimestre, en concluant notamment la vente de quatre projets sur six de notre portefeuille d'Afrique du Sud, ce qui a dégagé un produit de 108 millions \$ (participation nette de BEP de 33 millions \$). Nous avons également fait avancer la vente des deux derniers projets au sein de notre portefeuille d'Afrique du Sud ainsi que des autres portefeuilles secondaires en Thaïlande et en Malaisie. Ces ventes devraient clôturer en 2019 et dégager un produit d'environ 180 millions \$ (participation nette de BEP à 55 millions \$).

Activités

Au deuxième trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 230 millions \$, soit une augmentation par rapport à 172 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent découlant de l'apport des acquisitions récentes et des améliorations opérationnelles qui stimulent la croissance des flux de trésorerie. La diversité de notre portefeuille continue de porter ses fruits, la solide production de notre parc hydroélectrique en Amérique du Nord ayant plus que compensé pour une période de ressources éoliennes relativement faibles.

Les fonds provenant des activités dégagés par notre secteur hydroélectrique se sont établis à 226 millions \$ au deuxième trimestre. Le portefeuille a connu une solide production en Amérique du Nord (15 % supérieure à la moyenne à long terme) et des prix plus élevés en Colombie. Nous avons continué à faire avancer nos initiatives visant à conclure des conventions au sein de nos activités, en privilégiant les clients industriels ou commerciaux. En Amérique latine, nous continuons à nous concentrer sur la prolongation de la durée de nos contrats, notamment en concluant 14 conventions d'achat d'électricité en Colombie et au Brésil totalisant 1 239 gigawattheures par année. Grâce à ces initiatives, le terme d'environ 30 % de nos contrats en Colombie est de plus de cinq ans (par rapport à néant en 2016). En Amérique du Nord, nous tirons toujours profit d'une durée contractuelle moyenne de 17 ans et de l'absence d'échéances importantes d'ici 2029.

Ensemble, nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 66 millions \$, une hausse de 32 % par rapport à ceux de la période correspondante de 2018, en raison des acquisitions et des apports découlant des projets mis en service dernièrement. Nous avons ajouté également une puissance de 25 mégawatts à notre portefeuille mondial d'énergie solaire sur toiture, dont la mise en service de 10 mégawatts par l'intermédiaire de notre coentreprise avec GLP en Chine, et la clôture de la première phase de 15 mégawatts d'une acquisition au Massachusetts.

Notre secteur accumulation et divers a également affiché de bons résultats, dégageant des fonds provenant des activités de 7 millions \$ au cours du deuxième trimestre étant donné l'intermittence croissante des réseaux d'électricité de par le monde qui augmentent la valeur de rareté des installations d'accumulation d'énergie renouvelable aux fins commerciales.

Bilan et liquidités

Nous avons clos le trimestre avec des liquidités disponibles de plus de 2,5 milliards \$. En outre, nous continuons à prioriser un bilan de qualité supérieure (S&P nous a accordé une notation de BBB+), car nous croyons qu'il nous offre une flexibilité financière et qu'il procure aux investisseurs un profil de risque global moins élevé. Nous continuons également à prioriser l'étalement de l'échéance de nos emprunts à de faibles taux et à couvrir nos flux de trésorerie contre la fluctuation des taux de change lorsque les coûts sont raisonnables sur le plan économique.

Au cours du trimestre, nous avons étalé la durée de la dette relative à notre filiale en Colombie à environ 10 ans en émettant des obligations de 1,1 mille milliards COP sur le marché local. Il s'agit de l'un de nos plus importants financements effectués en Colombie et, étant donné la grande qualité de notre portefeuille, les obligations ont été sursouscrites. À TerraForm Power, nous avons augmenté le financement de certains actifs du portefeuille et avons affecté les fonds ainsi dégagés au remboursement de facilités de crédit.

Perspectives

À plus long terme, nous continuons à nous concentrer sur nos priorités stratégiques, notamment le maintien d'un bilan solide, l'accès à des sources de capitaux diverses, l'augmentation des flux de trésorerie provenant de nos activités et l'évaluation des possibilités d'acquisition qui se présenteront.

Comme toujours, nous sommes déterminés à dégager un rendement à long terme total pour les porteurs de parts de 12 % à 15 % par part. Nous vous remercions de votre soutien constant et nous ferons un plaisir de vous tenir au courant de nos progrès.

Cordialement,



Sachin Shah
Chef de la direction

Le 31 juillet 2019

NOS FORCES CONCURRENTIELLES

Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») est une société d'envergure mondiale qui détient et exploite des actifs de production d'énergie renouvelable diversifiés employant différentes technologies.

Notre modèle d'affaires consiste à mettre à profit notre présence mondiale pour acquérir des actifs de production d'énergie renouvelable de grande qualité en deçà de leur valeur intrinsèque, puis à les mettre en valeur, à financer ces acquisitions à long terme et à faible risque grâce à du financement de première qualité selon une stratégie de financement prudente, pour ensuite optimiser les flux de trésorerie en exerçant notre expertise en matière d'exploitation pour en accroître la valeur.

Une des plus importantes sociétés ouvertes au monde axées uniquement sur l'énergie renouvelable. Énergie Brookfield affiche de bons résultats depuis 20 ans à titre d'exploitant et d'investisseur coté en Bourse dans le secteur des énergies renouvelables. Aujourd'hui, nous détenons un vaste portefeuille diversifié à l'échelle mondiale composé d'actifs dédiés aux énergies renouvelables reposant sur de multiples technologies. Ces actifs sont soutenus par plus de 2 500 exploitants chevronnés. Énergie Brookfield investit directement dans des actifs de production d'énergie renouvelable, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentreprises ou d'autres ententes. Notre portefeuille regroupe une puissance installée d'environ 17 500 MW largement répartie sur quatre continents, compte un portefeuille de projets de développement d'environ 8 000 MW et table sur une production moyenne à long terme annualisée au prorata d'approximativement 26 100 GWh.

Les graphiques ci-après présentent la production moyenne à long terme annualisée au prorata.



Actifs diversifiés et de grande qualité, à prédominance hydroélectrique. Énergie Brookfield détient un portefeuille complémentaire regroupant des centrales hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire et d'accumulation. Notre portefeuille comprend des installations à des fins commerciales, d'accumulation d'électricité de secours et de production décentralisée d'énergie. L'hydroélectricité compose la vaste majorité de notre portefeuille et les actifs de ce secteur constituent les actifs d'énergie renouvelable à plus forte valeur. Il s'agit de l'un des modes de production d'électricité à plus longue durée et à plus faible coût, en plus d'être écologique. Les centrales hydroélectriques comptent sur des marges de trésorerie élevées, une capacité d'accumulation combinée à la liberté de produire de l'électricité à toute heure du jour et la possibilité de vendre de nombreux produits sur le marché, notamment de l'énergie, de la puissance et des services auxiliaires. Nos centrales d'énergie éolienne et d'énergie solaire nous permettent d'agir sur deux des secteurs d'énergie renouvelable où la croissance est la plus rapide offrant des marges de trésorerie élevées, sans coût d'intrant au titre du combustible, comptant sur des applications variées et adaptables y compris la production décentralisée d'énergie. Nos centrales d'accumulation fournissent à leur marché local des services essentiels au réseau et à la production sur commande. En raison de notre envergure ainsi que de la diversité et de la qualité de nos actifs, nous avons une bonne position par rapport aux autres producteurs d'énergie, ce qui procure une importante valeur de rareté à nos investisseurs.

Flux de trésorerie stables, diversifiés et de grande qualité ayant une valeur à long terme attrayante pour les porteurs de parts de la société en commandite. Nous comptons maintenir des flux de trésorerie hautement stables et prévisibles, provenant d'un portefeuille diversifié d'actifs hydroélectriques, éoliens et solaires de longue durée et à faibles coûts d'exploitation qui vend de l'électricité aux termes de contrats à long terme à prix fixes, conclus avec des contreparties

solvables. Environ 90 % de notre production au prorata de 2019 est visée par des contrats conclus avec des organismes publics d'électricité, des services publics responsables de l'approvisionnement, des utilisateurs industriels ou des sociétés affiliées de Brookfield Asset Management. Nos conventions d'achat d'électricité ont une durée résiduelle moyenne pondérée de 13 ans, au prorata, ce qui procure une stabilité à long terme des flux de trésorerie.

Profil financier solide et stratégie de financement prudente. Énergie Brookfield affiche un solide bilan, une solide note de première qualité et maintient l'accès à des marchés financiers à l'échelle mondiale pour veiller à la résilience des flux de trésorerie tout au long du cycle. Notre approche de financement consiste à avoir accès par l'intermédiaire de nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours, grevant des actifs précis, sans clauses financières restrictives. Environ 95 % de notre dette est cotée de première qualité ou comparable. Notre ratio d'endettement d'entreprise est de 16 %, et environ 80 % de nos emprunts au prorata sont sans recours. Les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours au prorata ont une durée moyenne pondérée d'environ respectivement 7 et 10 ans, et ne comportent aucune échéance importante dans les quatre prochaines années. Environ 85 % de notre financement est à taux fixe, et seulement 6 % de notre dette en Amérique du Nord et en Europe est exposée à la variation des taux d'intérêt, au prorata. Au 30 juin 2019, les liquidités disponibles se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'environ 2,5 milliards \$, de placements dans des titres négociables et des fonds disponibles aux termes des facilités de crédit.

La meilleure expertise en matière d'exploitation qui soit. Énergie Brookfield emploie plus de 2 500 exploitants chevronnés et plus de 140 experts en commercialisation de l'électricité partout autour du globe pour aider à optimiser la performance et maximiser le rendement de tous nos actifs. Notre expertise en matière d'exploitation et de gestion de centrales de production d'électricité s'étend sur plus de 100 ans et se compose d'importantes capacités en ce qui a trait à l'exploitation, au développement et à la commercialisation de l'électricité.

Bien positionnée pour la croissance des flux de trésorerie. Nous nous concentrons sur la croissance des flux de trésorerie des activités en cours, entièrement financées par nos flux de trésorerie générés en interne, y compris l'inclusion dans nos contrats de clauses d'indexation en fonction de l'inflation, l'accroissement des marges grâce à l'augmentation des produits et à des initiatives de réduction des coûts ainsi que la mise sur pied de nos projets de développement exclusifs d'une puissance d'environ 8 000 MW qui dégageront des rendements supérieurs. Bien que nous ne comptons pas sur les acquisitions pour atteindre nos cibles de croissance, notre entreprise a su tirer parti des occasions de fusions et d'acquisitions. Nous avons recours à une stratégie à contre-courant; notre échelle mondiale et nos capacités reposant sur de multiples technologies nous permettent de faire la rotation des capitaux là où il y a pénurie afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque. Nous adoptons une approche rigoureuse quand nous investissons des capitaux dans des projets de développement et des acquisitions en privilégiant une protection contre le risque de perte de valeur et la préservation des capitaux. Depuis 2013, nous avons déployé des capitaux propres de 3,5 milliards \$ qui ont été soit investis dans les actifs ci-après, soit employés pour faire l'acquisition ou la mise en service de ceux-ci : 50 centrales hydroélectriques d'une puissance totale d'environ 4 200 MW, 105 centrales éoliennes d'une puissance totale d'environ 4 000 MW, 547 centrales d'énergie solaire d'une puissance totale d'environ 1 800 MW, 4 centrales alimentées à la biomasse d'une puissance totale de 175 MW, 2 centrales hydroélectriques d'accumulation par pompage, 1 actif de stockage dans des batteries d'une puissance totale de 2 098 MW et 1 centrale de cogénération d'une puissance de 300 MW. Notre capacité d'acquérir et d'aménager des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets autour du globe, notre relation stratégique avec Brookfield Asset Management et notre profil de liquidité et de structure du capital. Nous avons fait, par le passé, l'acquisition et le développement d'actifs au moyen d'arrangements avec des investisseurs institutionnels dans des partenariats financés ou cofinancés par Brookfield Asset Management et continuerons de le faire à l'avenir.

Profil de distribution attrayant. Nous prévoyons que notre stratégie générera des flux de trésorerie prévisibles et très stables assurant un profil de distribution durable. Nous ciblons une fourchette à long terme de taux de croissance des distributions se situant entre 5 % et 9 % par année.

Rapport de gestion

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019

Le présent rapport de gestion pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019 a été préparé en date du 31 juillet 2019. Sauf indication contraire, les termes « Énergie Brookfield », « nous », « notre » et « nos » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. La société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres que Énergie Brookfield, sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, des parts de société en commandite rachetables/échangeables de Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables »), et une participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »). Les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables et des parts de société en commandite sont désignés collectivement les « porteurs de parts », les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite et les parts de société en commandite rachetables/échangeables comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards. Se reporter à la « PARTIE 8 - Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Les états financiers d'Énergie Brookfield ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « £ », COP et ZAR renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, à la livre sterling, au peso colombien et au rand. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

Une description de l'information sur l'exploitation et des informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers se trouvent à la « PARTIE 8 - Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS avec les mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 - Revue du rendement financier selon des données au prorata - Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « PARTIE 9 - Mise en garde ». Notre rapport annuel et l'information supplémentaire déposés auprès de la Securities Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (<https://bep.brookfield.com>), ainsi que sur le site Web de la SEC (www.sec.gov/edgar.shtml), et sur le site Web de SEDAR (www.sedar.com).

Présentation du rapport de gestion

Partie 1 - Faits saillants du deuxième trimestre de 2019	7	Partie 5 - Situation de trésorerie et sources de financement	27
		Structure du capital et liquidités disponibles	27
Partie 2 - Revue du rendement financier selon des données consolidées	10	Emprunts	29
		Tableaux consolidés des flux de trésorerie	30
		Actions et parts en circulation	32
Partie 3 - Informations financières consolidées supplémentaires	13	Dividendes et distributions	32
Résumé des états consolidés de la situation financière	13	Obligations contractuelles	33
Actifs détenus en vue de la vente	13	Accords hors état de la situation financière	33
Immobilisations corporelles	13		
Transactions entre parties liées	13	Partie 6 – Principales informations trimestrielles	34
Capitaux propres	15	Sommaire des résultats trimestriels historiques	34
		Résultats au prorata pour les semestres clos les 30 juin	34
Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata	17	Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	356
Résultats au prorata pour les trimestres clos les 30 juin	18	Partie 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes	389
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	23		
Profil des contrats	25	Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement	42
		Partie 9 – Mise en garde	46

PARTIE 1 - FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
<u>Information sur l'exploitation</u>				
Puissance (MW)	17 482	17 364	17 482	17 364
.....				
Production totale (GWh)				
Production moyenne à long terme	14 252	13 521	27 745	26 373
Production réelle	14 881	13 122	29 006	26 002
Production au prorata (GWh)				
Production moyenne à long terme	7 109	6 935	13 807	13 286
Production réelle	7 602	6 455	14 848	13 149
Produits moyens (\$ par MWh)	73	73	74	74

Informations financières choisies¹

Résultat net attribuable aux porteurs de parts	17 \$	(2) \$	60 \$	6 \$
Résultat de base par part de société en commandite	0,05	(0,01)	0,19	0,02
BAIIA ajusté consolidé ²	630	543	1 282	1 125
BAIIA ajusté au prorata ²	400	324	795	675
Fonds provenant des activités ²	230	172	457	365
Fonds provenant des activités par part ^{1,2}	0,74	0,55	1,47	1,17
Distribution par part de société en commandite	0,52	0,49	1,03	0,98

¹⁾ Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019, le nombre total moyen pondéré de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables et de participation de commandité s'est établi respectivement à 311,2 millions et 311,1 millions (312,8 millions et 312,7 millions en 2018).

²⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve aux « PARTIE 4 - Revue du rendement financier selon des données au prorata - Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et « PARTIE 9 - Mise en garde ».

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	30 juin 2019	31 déc. 2018
<u>Situation de trésorerie et sources de financement</u>		
Liquidités disponibles	2 532 \$	1 974 \$
Ratio d'endettement – entreprise	16 %	15 %
Ratio d'endettement – sur une base consolidée	33 %	32 %
Emprunts sans recours d'Énergie Brookfield au prorata	77 %	75 %
Exposition aux dettes à taux d'intérêt variables au prorata ¹	6 %	7 %
Billets à moyen terme		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette	6 ans	7 ans
Taux d'intérêt moyen	4,4 %	4,4 %
Emprunts des filiales au prorata		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette	10 ans	10 ans
Taux d'intérêt moyen	5,4 %	5,4 %

¹⁾ Compte non tenu de l'exposition aux dettes à taux d'intérêt variables de 8 % contractées dans certaines régions autres que l'Amérique du Nord et l'Europe en raison des coûts connexes élevés qu'entraîne la couverture dans ces régions.

Exploitation

Les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part ont augmenté pour s'établir respectivement à 230 millions \$ et 0,74 \$, une augmentation de respectivement 34 % et 35 % en regard de ceux de l'exercice précédent, soutenue par l'apport des acquisitions et des centrales mises en service dernièrement, par l'avancement des initiatives de croissance interne ainsi que par la production supérieure à la moyenne attribuable au profit tiré de la diversité de notre portefeuille.

- Les prix réalisés qui ont été relativement supérieurs principalement en Colombie, au Canada et en Europe, grâce à nos initiatives commerciales et de renégociation de contrats.
- Les marges plus élevées en raison des avantages tirés de la mise en œuvre de nos initiatives de réduction des coûts à l'échelle de l'entreprise.
- Les conditions hydrologiques favorables dont ont bénéficié surtout nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord ont fortement neutralisé les ressources de notre secteur éolien inférieures à la moyenne à long terme.

Pour le deuxième trimestre de 2019, les distributions ont été de 0,52 \$ par part de société en commandite, ce qui représente une hausse de 5 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a augmenté de 19 millions \$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison essentiellement de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus. Le profit de base par part de société en commandite a progressé en regard de la perte de base par part de société en commandite de la période correspondante de l'exercice précédent, passant de 0,01 \$ à 0,05 \$ par part de société en commandite, en raison surtout des augmentations susmentionnées.

Nous continuons de nous concentrer sur les contrats à prix supérieurs et avons réalisé ce qui suit :

- En Colombie, nous avons conclu des contrats visant environ 1 114 GWh par année, y compris des contrats individuels d'une durée d'au plus cinq ans.
- Au Brésil, nous avons conclu des contrats visant une puissance d'environ 125 GWh par année, avec des contreparties commerciales et sectorielles de grande qualité, dont une des plus grandes sociétés pétrolières du Brésil.

Situation de trésorerie et sources de financement

Notre situation financière est demeurée solide.

- Les liquidités disponibles se chiffraient à 2,5 milliards \$ soutenues par des échéances de la dette bien réparties.
- S&P a confirmé la notation de BBB+ avec une perspective neutre.

Nous avons eu accès à diverses sources de capital qui nous ont permis de dégager un produit brut de plus de 1,6 milliard \$.

- Au cours du trimestre, nous avons obtenu un montant de 1,4 milliard \$ provenant de financements sans recours, ce qui nous a permis de maintenir à 5,4 % notre dette moyenne pondérée à l'égard des projets.
- Nous avons prolongé d'un an, jusqu'en juin 2024, l'échéance des facilités de crédit de la société mère et relevé de 100 millions \$ le plafond de la facilité de lettres de crédit.
- Nous avons conclu la vente de quatre projets sur les six qui composaient notre portefeuille d'Afrique du Sud, pour un produit total de 108 millions \$ (participation d'Énergie Brookfield d'environ 33 millions \$). La vente des derniers projets devrait se conclure au cours du troisième trimestre, ce qui rapportera un montant net de 56 millions \$ (participation d'environ 17 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Croissance et développement

Le 1^{er} mai 2019, nous avons conclu, de concert avec nos partenaires institutionnels, l'acquisition d'une première participation de 350 millions \$ CA dans des titres convertibles de TransAlta Corporation (« TransAlta »).

Nous avons conclu, de concert avec nos partenaires institutionnels, l'acquisition, en Inde, d'actifs éoliens en exploitation d'une puissance de 210 MW en contrepartie d'un total d'environ 70 millions \$.

En juillet 2019, nous avons conclu une entente en vue de former une coentreprise 50-50 en parts égales visant X-Elio, une des plus importantes plateformes d'énergie solaire indépendantes au monde menée par une équipe de gestion chevronnée, comportant une plateforme de développement intégrée, de solides capacités de négociation de contrats dans le domaine et une excellente feuille de route en matière de développement. Le portefeuille de X-Elio comprend des centrales d'énergie solaire en exploitation d'une puissance d'environ 275 MW, des actifs en construction d'une puissance de 1 410 MW et un important portefeuille de développement d'une puissance potentielle de 4 800 MW. La clôture de la transaction devrait se faire d'ici le quatrième trimestre de 2019, sous réserve des conditions de clôture. Cet investissement sera effectué de concert avec nos partenaires institutionnels, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 %.

Après la fin du trimestre, TerraForm Power a conclu une entente visant à acquérir une importante société de production décentralisée d'énergie située aux États-Unis constituée d'actifs récemment construits d'une puissance totale de 322 MW entièrement sous contrat soutenus par des conventions d'achat d'électricité d'une durée résiduelle moyenne de 17 ans conclues avec des acheteurs solvables. Cette transaction amènera les activités de production décentralisée d'énergie de TerraForm Power à presque le double de ce qu'elles sont, et en fera l'un des plus importants portefeuilles du genre aux États-Unis.

Nous avons continué à faire évoluer notre portefeuille de projets de développement :

- Nous avons poursuivi la construction de projets de développement hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'accumulation par pompage et d'énergie solaire produite à partir de panneaux solaires sur toiture d'une puissance totale de 131 MW. La mise en service de ces projets devrait survenir entre 2019 et 2021, et ces projets devraient apporter un montant net de 11 millions \$ au fonds provenant des activités annualisés d'Énergie Brookfield.

PARTIE 2 - REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2019	2018
Produits	787 \$	735 \$
Autres produits	17	10
Coûts d'exploitation directs	(252)	(247)
Coûts de service de gestion	(23)	(21)
Charge d'intérêts – emprunts	(178)	(178)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	6
Charge d'amortissement	(200)	(206)
(Charge) recouvrement d'impôt exigible	(15)	(7)
Charge d'impôt différé	(14)	(4)
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	17 \$	(2) \$
	Taux de change moyen de conversion en \$ US	
\$ CA	1,34	1,29
€	0,89	0,84
R\$	3,92	3,61
£	0,78	0,74
COP	3 240	2 839

Analyse des écarts pour le trimestre clos le 30 juin 2019

Les produits se sont élevés à 787 millions \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019, ce qui représente une augmentation de 52 millions \$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, soutenue par l'apport des centrales mises en service dernièrement ainsi que par l'avancement des initiatives de croissance interne, mais qui a été partiellement contrebalancée par le raffermissement du dollar américain par rapport à la plupart des monnaies des autres pays dans lesquels nous exerçons nos activités. La production comparable a augmenté de 3 860 GWh, ou 37 %, en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des conditions hydrologiques supérieures à la moyenne aux États-Unis et au Canada qui ont ajouté un montant total de 53 millions \$ aux produits. Nous avons tiré parti d'une augmentation de 7 % des produits moyens par MWh réalisés grâce aux clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats, aux initiatives de renégociation de contrats et aux prix avantageux du marché réalisés sur les volumes non visés par contrat en Colombie, qui dans leur ensemble ont ajouté 39 millions \$ aux produits. Les centrales du portefeuille mises en service depuis le 30 juin 2018 représentent un apport de 52 GWh et un apport aux produits de 4 millions \$.

Le raffermissement du dollar américain par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout par rapport au peso colombien et au réal, a entraîné une diminution des produits de 44 millions \$, compensée en partie par l'effet de change favorable sur les charges d'exploitation, les charges d'intérêts et la charge d'amortissement pour le trimestre.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 252 millions \$ sont demeurés relativement stables par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la réduction des coûts réalisée au cours de l'exercice dans l'ensemble des activités hydroélectriques aux États-Unis et en Colombie et de l'effet de change favorable mentionné ci-dessus. Cette réduction a été complètement contrebalancée par une hausse des coûts d'exploitation variables de nos centrales hydroélectriques au Canada et de nos centrales récemment mises en service, ainsi que par une hausse des coûts en raison du moment où d'importantes activités d'entretien ont été mises en œuvre au Brésil et en Europe.

La quote-part de néant des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence représente une baisse de 6 millions \$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent entraînée par une production inférieure à la moyenne à long terme attribuable à de faibles ressources éoliennes.

Les coûts de service de gestion totalisant 23 millions \$ représentent une augmentation de 2 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui est attribuable à la croissance de nos activités.

La charge d'impôt exigible de 15 millions \$ représente une augmentation de 8 millions \$ qui a été entraînée par la hausse du bénéfice imposable, tout particulièrement en Colombie, par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent attribuable au solide rendement de l'entreprise.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts s'est chiffré à 17 millions \$, contre une perte nette attribuable aux porteurs de parts de 2 millions \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. L'augmentation de 19 millions \$ était principalement attribuable à l'augmentation des produits mentionnée ci-dessus.

Le tableau suivant présente les principales données financières pour les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)		2019	2018
Produits		1 612 \$	1 528 \$
Autres produits		25	19
Coûts d'exploitation directs		(506)	(503)
Coûts de service de gestion		(44)	(42)
Charge d'intérêts – emprunts		(351)	(358)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		32	6
Charge d'amortissement		(400)	(419)
(Charge) recouvrement d'impôt exigible		(39)	(14)
Charge d'impôt différé		(34)	(13)
Résultat net attribuable aux porteurs de parts		60 \$	6 \$
		Taux de change moyen de conversion en \$ US	
\$ CA		1,33	1,28
€		0,89	0,83
R\$		3,84	3,42
£		0,77	0,73
COP		3 188	2 849

Analyse des écarts pour le semestre clos le 30 juin 2019

Les produits se sont élevés à 1 612 millions \$ pour le semestre clos le 30 juin 2019, ce qui représente une augmentation de 84 millions \$ en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, soutenue par l'apport des centrales mises en service dernièrement ainsi que par l'avancement des initiatives de croissance interne, mais qui a été partiellement contrebalancée par le raffermissement du dollar américain par rapport à la plupart des monnaies des autres pays dans lesquels nous exerçons nos activités. La production comparable a augmenté de 6 857 GWh, ou 33 %, en regard de celle de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout des conditions hydrologiques supérieures à la moyenne aux États-Unis et au Canada qui ont ajouté un montant total de 71 millions \$ aux produits. Nous avons tiré parti d'une augmentation de 11 % des produits moyens par MWh réalisés grâce aux clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats, aux initiatives de renégociation de contrats et aux prix avantageux du marché réalisés sur les volumes non visés par contrat en Colombie, qui dans leur ensemble ont ajouté 87 millions \$ aux produits. Les centrales du portefeuille mises en service depuis le 30 juin 2018 représentent un apport de 780 GWh et un apport aux produits de 11 millions \$.

Le raffermissement du dollar américain par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout par rapport au peso colombien et au réal, a entraîné une diminution des produits de 85 millions \$, compensée en partie par l'effet de change favorable sur les charges d'exploitation, les charges d'intérêts et la charge d'amortissement pour l'exercice.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 506 millions \$ représentent une diminution de 3 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la réduction des coûts réalisée au cours de l'exercice dans l'ensemble des activités hydroélectriques aux États-Unis et en Colombie et de l'effet de change favorable mentionné ci-dessus. Cette réduction a été partiellement contrebalancée par une hausse des coûts d'exploitation variables de nos centrales hydroélectriques au Canada et de nos centrales récemment mises en service, ainsi que par une hausse des coûts en raison du moment où d'importantes activités d'entretien ont été mises en œuvre au Brésil et en Europe.

La quote-part de 32 millions \$ des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence représente une hausse de 26 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent soutenue par la croissance du portefeuille attribuable à une participation supplémentaire dans TerraForm Power.

Les coûts de service de gestion totalisant 44 millions \$ représentent une augmentation de 2 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, qui est attribuable à la croissance de nos activités.

La charge d'impôt exigible de 39 millions \$ représente une augmentation de 25 millions \$ qui a été entraînée par la hausse du bénéfice imposable, tout particulièrement en Colombie, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent attribuable au solide rendement de l'entreprise.

Pour le semestre clos le 30 juin 2019, le résultat net attribuable aux porteurs de parts s'est chiffré à 60 millions \$, contre 6 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 54 millions \$ était principalement attribuable à l'augmentation des produits mentionnée ci-dessus.

PARTIE 3 - INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	30 juin 2019	31 déc. 2018
Actifs détenus en vue de la vente	611	920
Actifs courants	1 788 \$	1 961 \$
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 576	1 569
Immobilisations corporelles	29 317	29 025
Total de l'actif	34 406	34 103
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	350	533
Emprunts de la société	1 674	2 328
Emprunts sans recours	8 840	8 390
Passifs d'impôt différé	4 266	4 140
Total du passif et des capitaux propres	34 406 \$	34 103 \$

Notre bilan demeure solide et reflète bien la stabilité de nos activités et notre croissance soutenue.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente se chiffraient à 611 millions \$ au 30 juin 2019 par rapport à 920 millions \$ au 31 décembre 2018. La diminution de 309 millions \$ est imputable à la vente partielle de notre portefeuille d'énergie éolienne et d'énergie solaire en Afrique du Sud conclue en mai 2019.

Au 30 juin 2019, Énergie Brookfield continuait de présenter huit centrales d'énergie solaire en Afrique du Sud, en Malaisie et en Thaïlande d'une puissance totale de 158 MW comme étant détenues en vue de la vente. Les ventes de ces actifs devraient se conclure au cours du deuxième semestre de 2019.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 29,3 milliards \$ au 30 juin 2019, contre 29,0 milliards \$ au 31 décembre 2018. L'augmentation de 292 millions \$ s'explique surtout par un écart de conversion de 350 millions \$ découlant du raffermissement du dollar canadien et du peso colombien par rapport au dollar américain, en plus de l'acquisition des portefeuilles éoliens d'Inde qui s'est élevée à 128 millions \$ et des ajouts inscrits à l'actif de 69 millions \$ attribuables aux dépenses d'investissement de maintien relativement aux actifs hydroélectriques ainsi qu'aux projets en cours de construction au Brésil. À l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019, nous avons inscrit à l'actif des contrats de location de 145 millions \$. L'augmentation susmentionnée a été en partie contrebalancée par une charge d'amortissement associée aux immobilisations corporelles de 400 millions \$ pour le trimestre.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Asset Management.

Énergie Brookfield vend de l'électricité à Brookfield aux termes de conventions d'achat d'électricité à long terme ou garantit des prix fixes afin de générer des flux de trésorerie sous contrat et de réduire l'exposition d'Énergie Brookfield aux prix de l'électricité sur des marchés déréglementés. Énergie Brookfield a bénéficié également au cours du trimestre d'une

convention de nivellement de la production éolienne, conclue avec Brookfield, qui a réduit l'exposition aux fluctuations de la production d'énergie éolienne de certaines centrales et accroît ainsi la stabilité de ses flux de trésorerie. La convention de nivellement de la production éolienne est venue à échéance en février 2019.

Outre ces conventions, Énergie Brookfield et Brookfield ont conclu des conventions qui sont décrites en détail à la note 27, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés annuels audités de 2018.

Énergie Brookfield a également conclu un certain nombre de conventions de vote avec Brookfield en vertu desquelles celle-ci, à titre de membre dirigeant d'entités liées à Brookfield Americas Infrastructure Fund, à Brookfield Infrastructure Fund II, à Brookfield Infrastructure Fund III et à Brookfield Infrastructure Fund IV, dans lesquelles Énergie Brookfield détient des participations dans les activités de production d'énergie avec des partenaires institutionnels, a convenu de conférer à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration de ces entités.

Énergie Brookfield a conclu des conventions avec Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV et Brookfield Infrastructure Debt Fund (les « fonds privés ») grâce auxquelles elle a accès à du financement à court terme au moyen des facilités de crédit des fonds privés.

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2019, le taux d'intérêt applicable aux emprunts correspondant au TIOL, majoré jusqu'à concurrence de 2 %. Au cours des deux premiers trimestres de 2019, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Asset Management. Brookfield Asset Management a placé des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield d'un montant de 600 millions \$ au cours du premier trimestre, dont une tranche de 245 millions \$ a été remboursée au premier trimestre de 2019 et le solde, au cours du deuxième trimestre de 2019. Après le remboursement, Brookfield Asset Management a placé des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield d'un montant de 322 millions \$. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019, la charge d'intérêts sur les dépôts a totalisé respectivement néant et 3 millions \$ (3 millions \$ et 5 millions \$ en 2018).

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019 :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	209 \$	134 \$	368 \$	274 \$
Convention de nivellement de la production éolienne	—	3	1	4
	209 \$	137 \$	369 \$	278 \$
Coûts d'exploitation directs				
Achats d'énergie	(2) \$	(3) \$	(5) \$	(5) \$
Frais de commercialisation de l'énergie	(6)	(6)	(12)	(12)
Services d'assurance ¹	(7)	(7)	(14)	(13)
	(15) \$	(16) \$	(31) \$	(30) \$
Charge d'intérêts – emprunts	— \$	(3) \$	(3) \$	(5) \$
Coûts de service de gestion	(23) \$	(21) \$	(44) \$	(42) \$

¹⁾ Les honoraires liés aux services d'assurance sont versés à une filiale de Brookfield Asset Management, laquelle conclut des contrats avec des assureurs externes au nom d'Énergie Brookfield. Les honoraires versés à la filiale de Brookfield Asset Management pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019 s'établissaient à moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2018).

CAPITAUX PROPRES

Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,375 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative est alors de 15 % des distributions au-delà de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,4225 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative est alors de 25 % des distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de respectivement 12 millions \$ et 25 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2019 (9 millions \$ et 20 millions \$ en 2018).

Parts de société en commandite privilégiées

Au cours du premier trimestre de 2019, Énergie Brookfield a émis 7 000 000 de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 15 (les « parts de société en commandite privilégiées de série 15 ») au prix de 25 \$ CA chacune, pour un produit brut de 175 millions \$ CA (131 millions \$). Les porteurs de parts de société en commandite privilégiées de série 15 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle cumulative au taux fixe de 5,75 % pendant la période initiale se terminant le 30 avril 2024. Par la suite, le taux de distribution sera rajusté tous les cinq ans, à un taux équivalant au plus élevé des taux suivants : i) le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de 3,94 %, et ii) 5,75 %.

Les porteurs de parts de société en commandite privilégiées de série 15 auront le droit, à leur gré, d'échanger leurs parts de société en commandite privilégiées de série 15 contre des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 16 (les « parts privilégiées de série 16 »), sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs de parts privilégiées de série 16 auront le droit de recevoir des distributions en espèces privilégiées cumulatives variables équivalant au taux des bons du Trésor canadien à trois mois, majoré de 3,94 %.

Les parts privilégiées des capitaux propres des commanditaires ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2019, aucune des parts privilégiées des capitaux propres des commanditaires n'avait été rachetée par Énergie Brookfield.

En juillet 2019, Énergie Brookfield a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté un avis lui signifiant son intention de faire une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries des parts privilégiées de catégorie A. Énergie Brookfield a reçu l'autorisation de commencer les rachats le 9 juillet 2019 et d'y mettre fin le 8 juillet 2020, ou plus tôt si les rachats sont conclus avant cette date.

Capitaux propres des commanditaires

Brookfield Asset Management détient une participation directe et indirecte, soit 185 727 567 parts de société en commandite et parts de société en commandite rachetables/échangeables, ce qui représente environ 60 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. La participation restante, soit environ 40 %, est détenue par des investisseurs publics.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2019, Énergie Brookfield a émis respectivement 54 749 et 105 248 parts de société en commandite (73 060 et 157 689 parts de société en commandite en 2018) dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions, pour un coût total de respectivement 1 million \$ et 3 millions \$ (2 millions \$ et 5 millions \$ en 2018).

En décembre 2018, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter, aux fins de la gestion du capital, jusqu'à 8,9 millions de ses parts de société en commandite, soit environ 5 % des parts de société en commandite émises et en circulation. L'offre viendra à échéance le 30 décembre 2019, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait conclure le rachat du nombre de parts voulu avant cette date. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours du trimestre clos le 30 juin 2019 ((272 659) parts de société en commandite en 2018, pour un coût total de 8 millions \$). Au cours du semestre clos le 30 juin 2019, Énergie Brookfield a racheté puis annulé (20 000) parts de société en commandite, pour un coût total de 1 million \$((281 359) parts de société en commandite en 2018, pour un coût total de 8 millions \$).

PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le principal décideur opérationnel d'Énergie Brookfield pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour des informations sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, se reporter à la « PARTIE 8 - Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Hydroélectricité												
Amérique du Nord	4 134	3 413	3 583	3 822	275 \$	228 \$	211 \$	165 \$	168 \$	123 \$	79 \$	56 \$
Brésil	1 066	902	998	978	58	63	42	44	33	37	16	2
Colombie	861	872	869	844	56	53	35	31	25	21	17	18
	6 061	5 187	5 450	5 644	389	344	288	240	226	181	112	76
Énergie éolienne												
Amérique du Nord	761	663	949	791	58	54	40	38	23	24	(22)	(6)
Europe	204	107	223	133	22	12	15	7	11	3	(11)	(2)
Brésil	147	159	141	146	9	10	6	8	4	6	4	(5)
Asie	52	37	51	42	3	3	2	2	1	1	2	(3)
	1 164	966	1 364	1 112	92	79	63	55	39	34	(27)	(16)
Énergie solaire	287	175	295	179	51	30	42	25	27	16	4	2
Accumulation et divers	90	127	—	—	21	20	10	10	7	7	1	1
Siège social	—	—	—	—	—	—	(3)	(6)	(69)	(66)	(73)	(65)
Totale	7 602	6 455	7 109	6 935	553	473	400	324	230	172	17	(2)

ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2019	2018
<i>Production (GWh) – MLT</i>	5 450	5 644
<i>Production (GWh) – réelle</i>	6 061	5 187
Produits	389 \$	344 \$
Autres produits	10	6
Coûts d'exploitation directs	(111)	(110)
BAIIA ajusté	288	240
Charge d'intérêts	(53)	(55)
Charge d'impôt exigible	(9)	(4)
Fonds provenant des activités	226 \$	181 \$
Charge d'amortissement	(83)	(94)
Impôt différé et autres	(31)	(11)
Résultat net	112 \$	76 \$

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des secteurs géographiques pour les activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Amérique du Nord										
États-Unis	2 703	2 156	66 \$	71 \$	122 \$	102 \$	94 \$	77 \$	34 \$	29 \$
Canada	1 431	1 257	68	60	89	63	74	46	45	27
	4 134	3 413	66	67	211	165	168	123	79	56
Brésil	1 066	902	54	70	42	44	33	37	16	2
Colombie	861	872	65	61	35	31	25	21	17	18
Total	6 061	5 187	64 \$	66 \$	288 \$	240 \$	226 \$	181 \$	112 \$	76 \$

Amérique du Nord

Les fonds provenant de nos activités en Amérique du Nord se sont fixés à 168 millions \$, comparativement à 123 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La production était de 15 % supérieure à la moyenne à long terme en raison des fortes conditions hydrologiques. Le produit réalisé moyen par MWh était stable puisque les clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats ont été contrebalancées par des prix plus bas dans le Nord-Est des États-Unis. Les fonds provenant des activités ont aussi été touchés par la vente partielle de certains de nos actifs canadiens à hauteur de 6 millions \$ et 175 GWh.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a augmenté de 23 millions \$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

Brésil

Les fonds provenant de nos activités au Brésil se sont élevés à 33 millions \$, contre 37 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. En monnaie locale, les fonds provenant des activités ont augmenté de 5 % en raison de la production supérieure à la moyenne (7 % supérieure à la moyenne à long terme) qui a été partiellement contrebalancée

par les prix réalisés sur notre production non contractuelle inférieurs à la moyenne puisque les fortes conditions hydrologiques ont eu une incidence sur les prix du marché. Nous avons également tiré profit de l'apport de notre centrale récemment mise en service. Ces avantages ont été plus que neutralisés par la dépréciation du réal par rapport au dollar américain.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a augmenté de 14 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent, la diminution susmentionnée des fonds provenant des activités ayant été plus que neutralisée par une baisse de la charge d'amortissement découlant de l'affaiblissement du réal par rapport au dollar américain.

Colombie

Les fonds provenant de nos activités en Colombie se sont fixés à 25 millions \$, en regard de 21 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, tandis que nous avons tiré profit de nos initiatives de réduction des coûts et d'une augmentation de 7 % des produits moyens par MWh réalisés grâce aux clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats, aux initiatives de renégociation de contrats et aux prix avantageux du marché réalisés sur les volumes non visés par contrat.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a diminué de 1 million \$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus ayant été plus que neutralisée par des gains latents de couverture de change non réalisés qui ont une incidence sur la période correspondante de l'exercice précédent.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2019	2018
<i>Production (GWh) – MLT</i>	1 364	1 112
<i>Production (GWh) – réelle</i>	1 164	966
Produits	92 \$	79 \$
Autres produits	1	1
Coûts d'exploitation directs	(30)	(25)
BAIIA ajusté	63	55
Charge d'intérêts	(23)	(20)
Charge d'impôt exigible	(1)	(1)
Fonds provenant des activités	39 \$	34 \$
Charge d'amortissement	(58)	(42)
Impôt différé et autres	(8)	(8)
Résultat net	(27) \$	(16) \$

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des secteurs géographiques pour les activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 30 juin :

	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)										
Amérique du Nord										
États-Unis	518	416	69 \$	77 \$	23 \$	20 \$	12 \$	12 \$	(17) \$	(4) \$
Canada	243	247	89	89	17	18	11	12	(5)	(2)
	761	663	75	81	40	38	23	24	(22)	(6)
Europe	204	107	108	112	15	7	11	3	(11)	(2)
Brésil	147	159	60	63	6	8	4	6	4	(5)
Asie	52	37	60	71	2	2	1	1	2	(3)
Total	1 164	966	78 \$	81 \$	63 \$	55 \$	39 \$	34 \$	(27) \$	(16) \$

Amérique du Nord

Les fonds provenant de nos activités en Amérique du Nord se sont fixés à 23 millions \$, comparativement à 24 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La production inférieure à la moyenne à long terme découlant de la faiblesse des ressources éoliennes ainsi qu'une disponibilité inférieure à la moyenne dans certaines centrales aux États-Unis attribuable au moment des activités d'entretien ont eu une incidence sur notre portefeuille.

La perte nette attribuable aux porteurs de parts était de 22 millions \$ par rapport à 6 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'incidence mentionnée ci-dessus sur les fonds provenant des activités et d'une hausse de la charge d'amortissement attribuable à une augmentation de notre quote-part dans TerraForm Power par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Europe

Les fonds provenant de nos activités en Europe se sont fixés à 11 millions \$, comparativement à 3 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de l'apport découlant de la croissance de notre portefeuille en 2019 par suite de l'acquisition de Saeta Yield par TerraForm Power et de la mise en service de projets de développement, ce qui s'est traduit par une augmentation des fonds provenant des activités de 7 millions \$ et de la production de 85 GWh. Les fonds provenant des activités comparables ont augmenté de 1 million \$ en raison de la hausse du produit moyen par MWh grâce aux clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats et aux prix du marché supérieurs aux droits tarifaires.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts était de 11 millions \$ par rapport à 2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des fonds provenant des activités qui a été plus que contrebalancée par les pertes latentes de couverture des taux d'intérêt.

Brésil

Les fonds provenant de nos activités au Brésil se sont fixés à 4 millions \$, comparativement à 6 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la dépréciation du réal par rapport au dollar américain. En monnaie locale, les résultats financiers étaient semblables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent puisque la diminution de la production a été contrebalancée par une augmentation des produits moyens par MWh réalisés grâce aux clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a augmenté de 9 millions \$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la diminution des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus ayant été plus que neutralisée par une baisse de la charge d'amortissement découlant de l'affaiblissement du réal par rapport au dollar américain.

Asie

Les fonds provenant des activités et le résultat net attribuable aux porteurs de parts découlant de nos activités en Asie se sont fixés à respectivement 1 million \$ et 2 millions \$, le rendement du portefeuille demeurant conforme aux attentes.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2019	2018
<i>Production (GWh) – MLT</i>	295	179
<i>Production (GWh) – réelle</i>	287	175
Produits	51 \$	30 \$
Autres produits	1	1
Coûts d'exploitation directs	(10)	(6)
BAIIA ajusté	42	25
Charge d'intérêts	(15)	(9)
Charge d'impôt exigible	—	—
Fonds provenant des activités	27 \$	16 \$
Charge d'amortissement	(15)	(7)
Impôt différé et autres	(8)	(7)
Résultat net	4 \$	2 \$

Les fonds provenant de nos activités de production d'énergie solaire se sont fixés à 27 millions \$ principalement en raison de notre participation accrue dans TerraForm Power après son acquisition de Saeta Yield. Le rendement de nos activités d'énergie solaire est toujours conforme à nos attentes.

ACCUMULATION ET DIVERS AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata du secteur accumulation et divers pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2019	2018
<i>Production (GWh) – réelle</i>	90	127
Produits	21 \$	20 \$
Autres produits	—	—
Coûts d'exploitation directs	(11)	(10)
BAIIA ajusté	10	10
Charge d'intérêts	(3)	(3)
Divers	—	—
Fonds provenant des activités	7 \$	7 \$
Charge d'amortissement	(6)	(6)
Impôt différé et autres	—	—
Résultat net	1 \$	1 \$

Les fonds provenant des activités et le résultat net attribuable aux porteurs de parts découlant des activités réalisées par nos centrales d'accumulation et autres installations se sont fixés à respectivement 7 millions \$ et 1 million \$, ce qui est conforme au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

SIÈGE SOCIAL

Le tableau suivant présente les résultats du siège social pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2019	2018
Autres produits	2 \$	— \$
Coûts d'exploitation directs	(5)	(6)
BAIIA ajusté	(3)	(6)
Coûts de service de gestion	(23)	(21)
Charge d'intérêts	(25)	(23)
Distributions sur les actions et parts de société en commandite privilégiées	(18)	(16)
Fonds provenant des activités	(69) \$	(66) \$
Impôt différé et autres	(4)	1
Perte nette	(73) \$	(65) \$

Les coûts de service de gestion totalisant 23 millions \$ représentent une augmentation de 3 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités.

Les distributions attribuables aux actions et aux parts de société en commandite privilégiées ont augmenté de 2 millions \$ par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'émission de parts de société en commandite privilégiées d'un montant en capital de 175 millions \$ CA (131 millions \$) qui a été réalisée au premier trimestre de 2019.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités, et présente un rapprochement du résultat net pour le trimestre clos le 30 juin 2019 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social				Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits	275	58	56	58	22	9	3	51	21	—	553	(98)	332	787
Autres produits	8	2	—	—	1	—	—	1	—	2	14	(2)	5	17
Coûts d'exploitation directs	(72)	(18)	(21)	(18)	(8)	(3)	(1)	(10)	(11)	(5)	(167)	27	(112)	(252)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73	5	78
BAIIA ajusté	211	42	35	40	15	6	2	42	10	(3)	400	—	230	—
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(23)	(23)	—	—	(23)
Charge d'intérêts – emprunts	(39)	(6)	(8)	(16)	(4)	(2)	(1)	(15)	(3)	(25)	(119)	26	(85)	(178)
Charge d'impôt exigible	(4)	(3)	(2)	(1)	—	—	—	—	—	—	(10)	—	(5)	(15)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(11)	(11)	—	—	(11)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(26)	(5)	(31)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(135)	(135)
Fonds provenant des activités	168	33	25	23	11	4	1	27	7	(69)	230	—	—	—
Charge d'amortissement	(56)	(22)	(5)	(39)	(13)	(5)	(1)	(15)	(6)	(1)	(163)	36	(73)	(200)
Change et profit latent (perte latente) sur les instruments financiers	1	4	(1)	(1)	(8)	—	—	4	—	(12)	(13)	4	(3)	(12)
Recouvrement (charge) d'impôt différé	(23)	1	(2)	1	1	—	—	—	—	12	(10)	(1)	(3)	(14)
Divers	(11)	—	—	(6)	(2)	5	2	(12)	—	(3)	(27)	8	18	(1)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(47)	—	(47)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	61	61
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	79	16	17	(22)	(11)	4	2	4	1	(73)	17	—	—	17

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de néant comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net de 74 millions \$ attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités, et présente un rapprochement du résultat net pour le trimestre clos le 30 juin 2018 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits	228 \$	63 \$	53 \$	54 \$	12 \$	10 \$	3 \$	30 \$	20 \$	— \$	473 \$	(58) \$	320 \$	735 \$
Autres produits	5	1	—	—	1	—	—	1	—	—	8	(2)	4	10
Coûts d'exploitation directs	(68)	(20)	(22)	(16)	(6)	(2)	(1)	(6)	(10)	(6)	(157)	19	(109)	(247)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	41	4	45
BAIIA ajusté	165	44	31	38	7	8	2	25	10	(6)	324	—	219	—
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(21)	(21)	—	—	(21)
Charge d'intérêts – emprunts	(40)	(5)	(10)	(14)	(3)	(2)	(1)	(9)	(3)	(23)	(110)	16	(84)	(178)
Charge d'impôt exigible	(2)	(2)	—	—	(1)	—	—	—	—	—	(5)	1	(3)	(7)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(17)	(4)	(21)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(128)	(128)
Fonds provenant des activités	123	37	21	24	3	6	1	16	7	(66)	172	—	—	—
Charge d'amortissement	(56)	(33)	(5)	(29)	(9)	(3)	(1)	(7)	(6)	—	(149)	17	(74)	(206)
Change et profit latent (perte latente) sur les instruments financiers	(1)	(1)	4	3	6	(8)	(3)	(4)	—	5	1	(6)	(28)	(33)
Recouvrement (charge) d'impôt différé	(2)	1	(2)	1	1	—	—	1	—	4	4	(3)	(5)	(4)
Divers	(8)	(2)	—	(5)	(3)	—	—	(4)	—	(8)	(30)	10	10	(10)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(18)	—	(18)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	97	97
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	56	2	18	(6)	(2)	(5)	(3)	2	1	(65)	(2)	—	—	(2)

¹ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 6 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 31 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

² Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net attribuable aux capitaux propres des commanditaires et du résultat par part de société en commandite, mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, avec les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part, deux mesures financières non conformes aux IFRS, pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2019	2018	Par part	
			2019	2018
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Capitaux propres des commanditaires	9 \$	(1) \$	0,05 \$	(0,01) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	1	—	—	—
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	7	(1)	—	—
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	17 \$	(2) \$	0,05 \$	(0,01) \$
Ajusté en fonction de la quote-part au prorata des éléments suivants :				
Charge d'amortissement	164	149	0,54	0,48
Change et (profit latent) perte latente sur les instruments financiers	13	(1)	0,04	—
Charge (recouvrement) d'impôt différé	10	(4)	0,03	(0,01)
Divers	26	30	0,08	0,09
Fonds provenant des activités	230 \$	172 \$	0,74 \$	0,55 \$
Moyenne pondérée des parts en circulation ¹			311,2	312,8

¹⁾ Comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les parts de société en commandite.

PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous avons recours à des contrats pour exploiter l'entreprise afin de fournir une forte prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité produite à partir de sources renouvelables augmenteront en raison de la prise de conscience croissante relativement aux changements climatiques, des exigences découlant de la législation dans certaines régions visant à délaissier la production d'énergie à partir de combustible fossile, et que la production à partir de ces sources s'accroîtra sous l'effet de leurs coûts de plus en plus concurrentiels.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l'électricité continueront d'être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d'approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande grandissante. Sur ces marchés, la négociation de contrats d'électricité représente actuellement le seul mécanisme d'achat et de vente d'électricité. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte du Brésil et de la Colombie où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. À l'heure actuelle dans ces pays, le profil des contrats s'élève à respectivement 85 % et 70 % de la moyenne à long terme et nous prévoyons maintenir ces taux à l'avenir. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille s'élève à 13 ans (au prorata).

(en GWh, sauf indication contraire)	Solde en 2019	2020	2021	2022	2023
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis ¹	2 865	7 226	5 159	4 446	4 445
Canada ¹	1 621	3 437	2 199	2 152	2 074
	4 486	10 663	7 358	6 598	6 519
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis	967	2 054	1 978	2 027	2 028
Canada	614	1 269	1 269	1 269	1 269
	1 581	3 323	3 247	3 296	3 297
Europe	454	894	888	858	847
Asie ²	122	221	221	221	221
	2 157	4 438	4 356	4 375	4 365
Énergie solaire ²	444	902	901	900	899
Production visée par contrat au prorata	7 087	16 003	12 615	11 873	11 783
Production non visée par contrat au prorata	1 161	2 157	5 538	6 279	6 368
	8 248	18 160	18 153	18 152	18 151
Production visée par contrat – en % de la production totale au prorata	86 %	88 %	69 %	65 %	65 %
Prix par MWh – production totale au prorata	81 \$	80 \$	89 \$	92 \$	92 \$

¹⁾ Comprend la production de 804 GWh pour 2019 et de 2 440 GWh pour 2020 garantie par des contrats financiers.

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata s'élève à 17 ans en Amérique du Nord, à 10 ans au Brésil, à 3 ans en Colombie, à 12 ans en Europe et à 17 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.

Au cours des cinq prochains exercices, un certain nombre de contrats viendront à échéance relativement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Selon les prix de marché actuels de l'énergie et des produits accessoires, nous ne prévoyons aucune incidence négative sur les flux de trésorerie découlant des contrats qui viendront à échéance au cours des cinq prochains exercices.

En ce qui concerne les portefeuilles au Brésil et en Colombie, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de contrats à long terme tout en maintenant un certain pourcentage de production non contractuelle de manière à atténuer le risque hydrologique.

La majorité des conventions d'achat d'électricité à long terme d'Énergie Brookfield relatives à nos entreprises en Amérique du Nord et en Europe sont conclues avec des contreparties solvables ou de première qualité. L'exposition économique au prorata de la production visée par contrat s'établit comme suit : organismes d'électricité (36 %), sociétés de distribution (24 %), utilisateurs industriels (22 %) et Brookfield (18 %).

PARTIE 5 - SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

STRUCTURE DU CAPITAL

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours, grevant des actifs précis. Sur une base consolidée, près de 95 % de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité et environ 85 % de la dette est sans recours.

Le tableau suivant présente la structure du capital :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Siège social		Consolidé	
	30 juin 2019	31 déc. 2018	30 juin 2019	31 déc. 2018
Facilité de crédit de la société mère ^{1, 2}	322	721	322	721
Dette				
Billets à moyen terme ³	1 680	1 613	1 680	1 613
Emprunts sans recours ⁴	—	—	8 914	8 465
	1 680	1 613	10 594	10 078
Passifs d'impôt différé, montant net ⁵	—	—	4 152	4 049
Capitaux propres				
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	8 226	8 129
Actions privilégiées	591	568	591	568
Parts de société en commandite privilégiées	833	707	833	707
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	7 600	7 802	7 600	7 802
Total de la structure du capital	10 704	10 690	31 996	31 333
Ratio d'endettement ²	16 %	15 %	33 %	32 %

¹⁾ Au 30 juin 2019, comprenait un montant de 322 millions \$ (néant en 2018) placé en dépôt par Brookfield.

²⁾ Les ratios d'endettement ne tiennent pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère car ils ne sont pas des sources de capital permanents.

³⁾ Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 6 millions \$ (6 millions \$ en 2018).

⁴⁾ Les emprunts consolidés sans recours comprenaient un montant de 108 millions \$ (6 millions \$ en 2018) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 74 millions \$ (75 millions \$ en 2018), déduction faite des primes non amorties.

⁵⁾ Passifs d'impôt différé moins les actifs d'impôt différé.

LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	30 juin 2019	31 déc. 2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie attribuables à Énergie Brookfield	185 \$	169 \$
Placements dans des titres de capitaux propres et des titres d'emprunt	126	117
Facilités de crédit de la société mère		
Facilités de crédit autorisées ¹	2 100	2 100
Emprunts effectués sur les facilités de crédit ²	(322)	(721)
Facilité de lettres de crédit autorisée	400	300
Lettres de crédit émises	(226)	(209)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	1 952	1 470
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales au prorata	269	218
Liquidités disponibles	2 532 \$	1 974 \$

¹⁾ Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

²⁾ Au 30 juin 2019, comprenait un montant de 322 millions \$ (néant en 2018) placé en dépôt par Brookfield.

Nous disposons des liquidités nécessaires qui nous permettent de financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement et nos distributions ainsi que de résister aux changements néfastes soudains de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à un financement à plusieurs niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux et par diverses sources de capital. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, la capacité d'emprunt sans recours et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2019			31 déc. 2018		
	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Taux	Durée	Total	Taux	Durée	Total
	d'intérêt (%)	(années)		d'intérêt (%)	(années)	
Emprunts de la société						
Billets à moyen terme	4,4 %	6	1 680 \$	4,4 %	7	1 613 \$
Facilités de crédit ¹	3,6 %	5	322	3,3 %	4	721
Emprunts des filiales au prorata						
Hydroélectricité	5,8 %	9	3 693	5,8 %	9	3 640
Énergie éolienne	4,7 %	10	1 787	4,7 %	10	1 792
Énergie solaire ²	5,1 %	11	996	5,2 %	11	1 022
Accumulation et divers	5,5 %	6	237	5,4 %	6	249
	5,4 %	10	6 713	5,4 %	10	6 703
			8 715			9 037
Coûts de financement non amortis différés, déduction faite des primes			(47)			(48)
			8 668			8 989
Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence			(1 933)			(1 972)
Participations ne donnant pas le contrôle			3 779			3 701
Selon les états financiers en IFRS			10 514 \$			10 718 \$

¹⁾ Au 30 juin 2019, comprenaient un montant de 322 millions \$ (néant en 2018) placé en dépôt par Brookfield.

²⁾ Les montants ne tiennent pas compte de la dette au prorata de 38 millions \$ associée aux portefeuilles en Afrique du Sud dont les actifs étaient classés comme étant détenus en vue de la vente au 30 juin 2019 (60 millions \$ en 2018).

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 30 juin 2019 :

(EN MILLIONS)	Solde en 2019	2020	2021	2022	2023	Par la suite	Total
Remboursements de capital							
Emprunts de la société ¹	—	344	—	305	—	1 353	2 002
Emprunts sans recours							
Facilités de crédit	108	—	7	2	57	—	174
Hydroélectricité	44	363	12	205	439	1 759	2 822
Énergie éolienne	10	—	—	96	101	286	493
Énergie solaire	—	—	—	53	113	221	387
Accumulation et divers	—	—	58	—	—	155	213
	<u>162</u>	<u>363</u>	<u>77</u>	<u>356</u>	<u>710</u>	<u>2 421</u>	<u>4 089</u>
Remboursements de capital amortissables							
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité	32	42	55	59	56	527	771
Énergie éolienne	49	105	107	105	105	781	1 252
Énergie solaire	23	39	41	44	43	388	578
Accumulation et divers	5	3	3	3	4	5	23
	<u>109</u>	<u>189</u>	<u>206</u>	<u>211</u>	<u>208</u>	<u>1 701</u>	<u>2 624</u>
Total	<u>271</u>	<u>896</u>	<u>283</u>	<u>872</u>	<u>918</u>	<u>5 475</u>	<u>8 715</u>

¹⁾ Les emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère sont présentés en fonction de la disponibilité sur nos facilités à plus longue durée, peu importe sur quelle facilité de crédit le montant a été emprunté. Comprennent un montant de 322 millions \$ placé en dépôt par Brookfield.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas que le refinancement de nos emprunts jusqu'en 2023 à des conditions acceptables soulève des problèmes majeurs et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :				
Activités d'exploitation	368	263	739	563
Activités de financement	(221)	8	(509)	(587)
Activités d'investissement	5 \$	(426) \$	(74) \$	(530) \$
Gain (perte) de change sur la trésorerie	1	(12)	1	(8)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>153 \$</u>	<u>(167) \$</u>	<u>157 \$</u>	<u>(562) \$</u>

Activités d'exploitation

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à respectivement 368 millions \$ et 739 millions \$ par rapport à 263 millions \$ et 563 millions \$ en 2018. Les augmentations relatives de 105 millions \$ et de 176 millions \$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont attribuables principalement au solide rendement et à la croissance de nos activités au cours du trimestre considéré, comme le reflète la hausse du résultat net et des fonds provenant des activités en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La variation nette des soldes du fonds de roulement, présentée dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités s'établit comme suit :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Créances clients et autres actifs courants	52 \$	12 \$	58 \$	13 \$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(36)	(12)	(41)	(54)
Autres actifs et passifs	12	(31)	(15)	(22)
	<u>28 \$</u>	<u>(31) \$</u>	<u>2 \$</u>	<u>(63) \$</u>

Activités de financement

Pour le deuxième trimestre de 2019, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 221 millions \$. Les distributions versées au cours de cette période ont été compensées en partie par le produit tiré des financements sans recours.

Pour le semestre clos le 30 juin 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 509 millions \$, essentiellement en raison du produit tiré de l'émission des parts privilégiées de série 15 d'un montant en capital de 175 millions \$ CA (126 millions \$, déduction faite des coûts de transaction) et du produit de la vente d'une participation de 25 % dans un portefeuille regroupant certains actifs hydroélectriques au Canada. Ce produit a été annulé par le remboursement d'emprunts (surtout aux termes de la facilité de crédit de la société mère) et le versement des distributions mentionnées ci-dessous.

Nous avons porté nos distributions à 2,06 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 10 cents par part de société en commandite à partir du premier trimestre de 2019.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019, les distributions versées aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP s'étaient élevées respectivement à 171 millions \$ et 342 millions \$ (161 millions \$ et 321 millions \$ en 2018). Les distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux porteurs de parts privilégiées et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se sont élevées respectivement à 280 millions \$ et 429 millions \$ (197 millions \$ et 388 millions \$ en 2018).

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement pour le premier trimestre de 2019 ont totalisé 5 millions \$. Nos acquisitions et placements dans le développement d'actifs de production d'électricité et les dépenses d'investissement de maintien se sont chiffrés à 60 millions \$ et ont été neutralisés par le produit tiré de la conclusion de la vente de certains actifs en Afrique du Sud.

Pour le semestre clos le 30 juin 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 74 millions \$. Nos acquisitions et placements dans le développement d'actifs de production d'électricité et les dépenses d'investissement de maintien se sont chiffrés à 89 millions \$.

ACTIONS ET PARTS EN CIRCULATION

Les actions et les parts en circulation sont comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	30 juin 2019	31 déc. 2018
Actions privilégiées de catégorie A¹	31 035 967	31 035 967
Parts privilégiées²		
Solde au début de l'exercice	37 885 496	27 885 496
Émission	7 000 000	10 000 000
Solde à la fin de la période / de l'exercice	44 885 496	37 885 496
Participation de commandité	2 651 506	2 651 506
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	129 658 623	129 658 623
Parts de société en commandite		
Solde au début de l'exercice	178 821 204	180 388 361
Régime de réinvestissement des distributions	105 248	289 641
Rachat pour annulation de parts de société en commandite	(20 000)	(1 856 798)
Solde à la fin de la période / de l'exercice	178 906 452	178 821 204
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral ³	308 565 075	308 479 827

¹⁾ Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en séries comme suit : 5 449 675 actions privilégiées de catégorie A de série 1 sont en circulation; 4 510 389 actions privilégiées de catégorie A de série 2 sont en circulation; 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A de série 3 sont en circulation; 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A de série 5 sont en circulation; et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A de série 6 sont en circulation.

²⁾ Les parts privilégiées sont divisées en séries et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : 2 885 496 parts privilégiées de série 5 sont en circulation; 7 000 000 de parts privilégiées de série 7 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 8 à partir du 31 janvier 2021); 8 000 000 de parts privilégiées de série 9 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 10 à partir du 31 juillet 2021); 10 000 000 de parts privilégiées de série 11 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 12 à partir du 30 avril 2022); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2023); et 7 000 000 de parts privilégiées de série 15 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 16 à partir du 30 avril 2024).

³⁾ Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables contre des parts de société en commandite.

DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Les dividendes et distributions déclarés et versés sont comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	Déclarés		Versés		Déclarés		Versés	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
(EN MILLIONS)								
Actions privilégiées de catégorie A	7 \$	6 \$	7 \$	6 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A	11 \$	9 \$	11 \$	10 \$	21 \$	18 \$	20 \$	17 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	262 \$	176 \$	262 \$	176 \$	396 \$	357 \$	396 \$	357 \$
Participation de commandité et distributions incitatives	13 \$	11 \$	14 \$	11 \$	28 \$	23 \$	27 \$	22 \$
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	67 \$	64 \$	67 \$	63 \$	135 \$	128 \$	134 \$	127 \$
Parts de société en commandite	92 \$	88 \$	90 \$	87 \$	185 \$	178 \$	181 \$	172 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 18, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement;
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit;
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation.

ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Énergie Brookfield n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence actuellement ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Au 30 juin 2019, les lettres de crédit s'élevaient à 226 millions \$ (77 millions \$ en 2018).

PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non auditée consolidée des huit derniers trimestres :

	2019		2018				2017	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)								
<i>Production totale (GWh) – MLT</i>	14 252	13 493	13 485	12 113	13 521	12 852	12 198	9 098
<i>Production totale (GWh) – réelle</i>	14 881	14 125	14 445	11 609	13 122	12 880	11 913	9 370
<i>Production au prorata (GWh) – MLT</i>	7 109	6 680	6 602	5 956	6 935	6 351	6 030	5 053
<i>Production au prorata (GWh) – réelle</i>	7 602	7 246	7 052	5 552	6 455	6 694	5 890	5 198
Produits	787 \$	825 \$	780 \$	674 \$	735 \$	793 \$	657 \$	608 \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	17	43	91	(55)	(2)	8	(67)	(43)
Résultat de base par part de société en commandite	0,05	0,14	0,29	(0,18)	(0,01)	0,03	(0,22)	(0,14)
BAIIA ajusté consolidé	630	652	604	494	543	582	454	381
BAIIA ajusté au prorata	400	395	371	277	324	351	296	232
Fonds provenant des activités	230	227	206	105	172	193	143	91
Fonds provenant des activités par part	0,74	0,73	0,66	0,33	0,55	0,62	0,46	0,29
Distribution par part de société en commandite	0,515	0,515	0,490	0,490	0,490	0,490	0,468	0,468

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les semestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Hydroélectricité												
Amérique du Nord	7 983	7 178	6 883	7 261	539 \$	489 \$	406 \$	356 \$	320 \$	269 \$	146 \$	133 \$
Brésil	2 156	1 940	1 978	1 935	123	132	91	95	73	78	33	3
Colombie	1 626	1 640	1 667	1 688	118	106	73	62	51	42	37	30
	11 765	10 758	10 528	10 884	780	727	570	513	444	389	216	166
Énergie éolienne												
Amérique du Nord	1 611	1 308	1 909	1 488	121	108	88	79	52	50	(18)	(12)
Europe	478	272	531	288	50	29	35	18	28	11	—	(3)
Brésil	253	262	260	264	16	18	11	13	6	9	1	(6)
Asie	91	69	89	76	5	5	3	3	2	1	1	(4)
	2 433	1 911	2 789	2 116	192	160	137	113	88	71	(16)	(25)
Énergie solaire	486	290	490	286	89	48	74	41	45	26	13	—
Accumulation et divers	164	190	—	—	45	37	21	19	14	12	1	(11)
Siège social	—	—	—	—	—	—	(7)	(11)	(134)	(133)	(154)	(124)
Total	14 848	13 149	13 807	13 286	1 106	972	795	675	457	365	60	6

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds ajustés provenant des activités, et présente un rapprochement du résultat net pour le semestre clos le 30 juin 2019 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social				Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits	539	123	118	121	50	16	5	89	45	—	1 106	(189)	695	1 612
Autres produits	9	3	—	2	1	—	—	2	—	4	21	(6)	10	25
Coûts d'exploitation directs	(142)	(35)	(45)	(35)	(16)	(5)	(2)	(17)	(24)	(11)	(332)	56	(230)	(506)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	139	12	151
BAIIA ajusté	406	91	73	88	35	11	3	74	21	(7)	795	—	487	—
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(44)	(44)	—	—	(44)
Charge d'intérêts – emprunts	(80)	(12)	(16)	(35)	(7)	(4)	(1)	(29)	(7)	(49)	(240)	50	(161)	(351)
Charge d'impôt exigible	(6)	(6)	(6)	(1)	—	(1)	—	—	—	—	(20)	1	(20)	(39)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(21)	(21)	—	—	(21)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)	—	—	(13)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(51)	(9)	(60)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(297)	(297)
Fonds provenant des activités	320	73	51	52	28	6	2	45	14	(134)	457	—	—	—
Charge d'amortissement	(111)	(44)	(10)	(79)	(23)	(9)	(2)	(28)	(12)	(2)	(320)	69	(149)	(400)
Change et perte latente sur les instruments financiers	3	3	(1)	(1)	(9)	(1)	—	4	(1)	(28)	(31)	5	(4)	(30)
Charge d'impôt différé	(40)	2	(4)	17	6	—	(1)	16	—	18	14	(36)	(12)	(34)
Divers	(26)	(1)	1	(7)	(2)	5	2	(24)	—	(8)	(60)	21	36	(3)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(59)	—	(59)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	129	129
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	146	33	37	(18)	—	1	1	13	1	(154)	60	—	—	60

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 32 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 168 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés, et présente un rapprochement du résultat net pour le semestre clos le 30 juin 2018 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social				Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits	489	132	106	108	29	18	5	48	37	—	972	(97)	653	1 528
Autres produits	5	2	1	1	1	—	—	3	—	1	14	(4)	9	19
Coûts d'exploitation directs	(138)	(39)	(45)	(30)	(12)	(5)	(2)	(10)	(18)	(12)	(311)	32	(224)	(503)
Quote-part du BAIHA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	69	12	81
BAIHA ajusté	356	95	62	79	18	13	3	41	19	(11)	675	—	450	
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(42)	(42)	—	—	(42)
Charge d'intérêts – emprunts	(84)	(12)	(20)	(28)	(6)	(4)	(2)	(15)	(7)	(48)	(226)	25	(157)	(358)
Charge d'impôt exigible	(3)	(5)	—	(1)	(1)	—	—	—	—	—	(10)	1	(5)	(14)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(19)	(19)	—	—	(19)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)	—	—	(13)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(26)	(10)	(36)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(278)	(278)
Fonds provenant des activités	269	78	42	50	11	9	1	26	12	(133)	365	—	—	
Charge d'amortissement	(113)	(71)	(10)	(55)	(17)	(7)	(2)	(13)	(12)	—	(300)	29	(148)	(419)
Change et perte latente sur les instruments financiers	1	(1)	1	3	5	(8)	(1)	(3)	(2)	13	8	(6)	(27)	(25)
Charge d'impôt différé	(6)	1	(3)	(5)	1	—	—	—	—	9	(3)	(1)	(9)	(13)
Divers	(18)	(4)	—	(5)	(3)	—	(2)	(10)	(9)	(13)	(64)	17	(7)	(54)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(39)	—	(39)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	191	191
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	133	3	30	(12)	(3)	(6)	(4)	—	(11)	(124)	6	—	—	6

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 6 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 87 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net attribuable aux capitaux propres des commanditaires et du résultat par part de société en commandite, mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, avec les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part, deux mesures financières non conformes aux IFRS, pour les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2019	2018	Par part	
			2019	2018
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Capitaux propres des commanditaires	34 \$	4 \$	0,19 \$	0,02 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	1	—	—	—
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	25	2	—	—
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	60 \$	6 \$	0,19 \$	0,02 \$
Ajusté en fonction de la quote-part au prorata des éléments suivants :				
Charge d'amortissement	321	300	1,03	0,96
Change et (profit latent) perte latente sur les instruments financiers	31	(8)	0,10	(0,02)
Charge d'impôt différé	(14)	3	(0,04)	0,01
Divers	59	64	0,19	0,20
Fonds provenant des activités	457 \$	365 \$	1,47 \$	1,17 \$
Moyenne pondérée des parts en circulation ¹			311,1	312,7

¹⁾ Comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les parts de société en commandite.

PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES

ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENTS CRITIQUES DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément à IAS 34, selon laquelle il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du *Règlement canadien 51-102 sur les obligations d'information continue*, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles et des passifs d'impôt différé connexes. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, des charges d'exploitation, des coûts en capital, du montant de la charge d'impôt différé, du moment du paiement de celle-ci et du taux d'imposition futur connexe. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs, les passifs d'impôt différé, les obligations de démantèlement et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance, aucun engagement, aucun événement ni aucune incertitude connus qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel de 2018. L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers d'Énergie Brookfield de façon raisonnable. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

i) IFRS 3 – Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3, Regroupements d'entreprises (« IFRS 3 »), qui s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, l'application anticipée étant permise. Les modifications précisent qu'une entreprise doit comporter au moins une entrée et un processus important, qui ensemble contribuent à la capacité de créer des sorties, et aident les entreprises à déterminer si une acquisition constitue un regroupement d'entreprises ou si elle représente une acquisition d'un groupe d'actifs en fournissant des indications supplémentaires pour apprécier si un processus acquis est substantiel. Énergie Brookfield a décidé d'adopter de façon anticipée les modifications à IFRS 3 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019 et appliquera la norme modifiée pour apprécier les regroupements d'entreprises sur une base prospective. Pour les acquisitions qui seront déterminées comme étant des acquisitions d'actifs plutôt que des regroupements d'entreprises, Énergie Brookfield répartira le prix de transaction et les coûts de transaction entre les actifs individuels identifiables acquis et les passifs individuels identifiables repris d'après leurs justes valeurs relatives et ne comptabilisera aucun goodwill. Les acquisitions qui continueront à répondre à la définition d'un regroupement d'entreprises seront comptabilisées selon la méthode d'acquisition, sans qu'aucun changement ne soit apporté à la méthode comptable appliquée par Énergie Brookfield.

ii) IFRS 16 – Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, Énergie Brookfield a adopté IFRS 16 au moyen de l'approche rétrospective modifiée, selon laquelle l'effet cumulatif à la première application a été comptabilisé dans les résultats non distribués le 1^{er} janvier 2019. Par conséquent, Énergie Brookfield a changé la méthode comptable qu'elle applique aux contrats de location comme suit.

Définition d'un contrat de location

Auparavant, Énergie Brookfield déterminait à la date de passation d'un accord si celui-ci était, ou renfermait, un contrat de location selon IFRIC 4. Selon IFRS 16, Énergie Brookfield évalue si un contrat est, ou renferme, un contrat de location en fonction de la définition d'un contrat de location, comme il est expliqué à la note 1 c).

Au moment de la transition à IFRS 16, Énergie Brookfield a choisi d'appliquer la mesure de simplification qui lui permet de conserver l'évaluation établissant quelles transactions constituent des contrats de location. Énergie Brookfield n'a appliqué IFRS 16 qu'aux contrats qui étaient auparavant reconnus comme des contrats de location. Les contrats qui n'étaient pas reconnus comme des contrats de location selon IAS 17 et IFRIC 4 n'ont pas été réévalués pour déterminer s'ils renfermaient un contrat de location. Par conséquent, la définition d'un contrat de location selon IFRS 16 n'a été appliquée qu'aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1^{er} janvier 2019.

Contrats de location classés comme des contrats de location simple selon IAS 17

Au moment de la transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, actualisés à l'aide du taux d'emprunt marginal d'Énergie Brookfield au 1^{er} janvier 2019. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au montant de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte de tous les paiements de loyers payés d'avance ou comptabilisés dans les charges à payer.

Énergie Brookfield s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes lorsqu'elle a appliqué IFRS 16 aux contrats de location qui étaient classés auparavant comme des contrats de location simple selon IAS 17 :

- Application de l'exemption permettant de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives de contrats de location dont la durée est de moins de 12 mois;
- Exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application.

Contrats de location classés comme des contrats de location-financement selon IAS 17

En ce qui concerne les contrats de location qui étaient classés en tant que contrats de location-financement selon IAS 17, la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 correspond à la valeur comptable de ces éléments évaluée en application d'IAS 17 immédiatement avant cette date.

Incidences sur les états financiers

À la transition à IFRS 16, Énergie Brookfield a comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation additionnels de 145 millions \$ et des obligations locatives de 147 millions \$, ce qui explique l'écart dans les capitaux propres.

Pour l'évaluation des obligations locatives, Énergie Brookfield a actualisé les paiements de loyers à l'aide de son taux d'emprunt marginal au 1^{er} janvier 2019. Le taux moyen pondéré appliqué est de 5,5 %. La différence entre les engagements liés aux contrats de location d'un montant de 250 millions \$ présentés au 31 décembre 2018 et les obligations locatives de 147 millions \$ comptabilisées au 1^{er} janvier 2019 est principalement due à la valeur temps de l'argent.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

À l'heure actuelle, aucune des modifications futures qui seront apportées aux IFRS n'est susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du semestre clos le 30 juin 2019 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

En juillet 2019, Énergie Brookfield, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis la totalité du deuxième portefeuille éolien en Inde d'une puissance de 105 MW en contrepartie de 2,2 milliards INR (environ 32 millions \$).

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, s'est engagée à investir environ 500 millions \$ en vue d'acquérir une participation de 50 % dans X-Elio, plateforme d'énergie solaire indépendante mondiale. La clôture de la transaction devrait se faire au quatrième trimestre de 2019, sous réserve des conditions de clôture, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 %.

Après la fin du trimestre, TerraForm Power est intervenue dans une entente visant à acquérir une importante société de production décentralisée d'énergie située aux États-Unis, constituée d'actifs récemment construits d'une puissance totale de 322 MW entièrement sous contrat. La clôture de cette transaction devrait survenir au cours du quatrième trimestre de 2019, sous réserve des conditions de clôture.

PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT

PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR

Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote détenues par le public, par porteurs de parts de société en commandite et par Brookfield, des parts de société en commandite rachetables/échangeables de BRELP, filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield et une participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield. Les parts de société en commandite et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les parts de société en commandite rachetables/échangeables donnent à Brookfield le droit d'exiger le rachat de ces parts pour une contrepartie en trésorerie. Si Brookfield exerce ce droit, Énergie Brookfield peut, à son entière discrétion, réaliser le rachat en contrepartie de l'émission de parts de société en commandite sur son capital, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Brookfield, en tant que porteur de parts de société en commandite rachetables/échangeables, a droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Comme Énergie Brookfield peut, à son gré, régler cette obligation au moyen de parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

En date du présent rapport, Brookfield détient une participation sous forme de parts de société en commandite d'environ 60 %, compte tenu d'un échange intégral, et la totalité des participations de commandité dans Énergie Brookfield, soit une participation de 0,01 %, la tranche restante d'environ 40 % étant détenue par le public.

Production réelle et production moyenne à long terme

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, la production présentée est calculée à partir de la date d'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. Pour ce qui est de la Colombie seulement, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le poste « Divers » comprend la production des centrales de cogénération en Amérique du Nord et des centrales alimentées à la biomasse au Brésil.

La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 30 ans. La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre habituellement 20 ans. Les actifs hydroélectriques situés au Brésil sont encadrés de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs. La moyenne à long terme des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans. La moyenne à long terme des actifs solaires correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur les niveaux de rayonnement solaire passés sur une période de 14 à 20 ans.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence d'un facteur important qui influe sur la variabilité de nos résultats d'activité. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques, le régime des vents et le rayonnement solaire varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos centrales continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une chute de la production au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation à un programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

La production des centrales d'accumulation par pompage et de cogénération en Amérique du Nord dépend grandement des prix du marché plutôt que de la capacité de production de ces centrales. Notre centrale d'accumulation par pompage en Europe produit de l'électricité sur commande aux termes de nos contrats de services auxiliaires. La production de nos centrales alimentées à la biomasse est tributaire de la quantité de canne à sucre récoltée au cours d'une année donnée. Pour ces raisons, nous ne tenons pas compte d'une moyenne à long terme pour ces centrales.

Conventions de vote avec des sociétés affiliées

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield en vertu desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable aux États-Unis, au Brésil, en Europe et en Inde ainsi que de l'entité qui détient des activités de production d'énergie renouvelable acquise dans le cadre de l'investissement dans TerraForm Global. Énergie Brookfield a également conclu des conventions de vote avec ses partenaires du consortium visant les activités en Colombie et un portefeuille regroupant certains actifs hydroélectriques au Canada. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces entités. Ainsi, Énergie Brookfield consolide les comptes de ces entités.

Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec Brookfield, en vertu de laquelle Énergie Brookfield a obtenu certains droits vis-à-vis du partenariat détenant le contrôle de TerraForm Power et de ses filiales. La convention de vote confère entre autres à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection d'un membre du conseil d'administration de l'entité visée. Ainsi, Énergie Brookfield exerce une influence notable sur le partenariat détenant le contrôle de TerraForm Power et, par conséquent, comptabilise le partenariat détenant le contrôle de TerraForm Power selon la méthode de la mise en équivalence.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Asset Management, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises comme l'entend IFRS 3, étant donné que Brookfield Asset Management contrôle in fine toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de la même façon qu'une fusion d'intérêts communs selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les entités n'en avaient toujours formé qu'une seule. Pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun, se reporter à la note 1 r) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables - Transactions sous contrôle commun », des états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2018.

MESURE DU RENDEMENT

Informations sectorielles

Nos activités sont segmentées par 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) accumulation et divers (cogénération et biomasse) et 5) siège social, et les catégories hydroélectricité et énergie éolienne sont également segmentées par secteur géographique (nommément Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie). Cette segmentation permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats, gère les activités et affecte les ressources. Le secteur Colombie regroupe les résultats financiers des centrales hydroélectriques et de cogénération s'y rapportant. Le secteur Canada comprend les résultats financiers de notre placement stratégique dans Transalta Corporation.

Le secteur siège social représente toutes les activités réalisées au-delà des secteurs individuels d'activité.

Nous présentons donc nos résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs. Se reporter à la note 6, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le bénéfice avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); et iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse, elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement avec le résultat net. Se reporter à la « PARTIE 4 - Revue du rendement financier selon des données au prorata - Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « PARTIE 6 - Principales informations trimestrielles - Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

Informations au prorata

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent, aux porteurs de parts, une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes produits, autres produits, coûts d'exploitation directs, charge d'intérêts, charge d'amortissement, impôts exigible et différé et divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et 2) ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- Les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de notre intérêt économique et ne sont pas nécessairement représentatifs de notre droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- Les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits d'Énergie Brookfield sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre entreprise donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêt, de l'impôt sur le résultat, de l'amortissement des immobilisations corporelles, des coûts de service de gestion, de la participation ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions versées aux commanditaires détenant des parts privilégiées et d'autres éléments généralement ponctuels. Énergie Brookfield fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, de nature exceptionnelle ou non compris dans les facteurs qu'utilise la direction pour évaluer le rendement d'exploitation.

Énergie Brookfield estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable aux porteurs de parts.

Fonds provenant des activités et fonds provenant des activités par part

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le bénéfice d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement de l'entreprise.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer le rendement de l'entreprise avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex., les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels ayant un effet de trésorerie) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex., l'impôt différé, l'amortissement des immobilisations corporelles, la composante hors trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments ne reflétant pas le rendement des activités sous-jacentes. Pour nos états financiers consolidés intermédiaires non audités, nous utilisons le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, Immobilisations corporelles, selon laquelle l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. Nous ajoutons l'impôt différé, car nous ne croyons pas que cet élément reflète la valeur actualisée des obligations fiscales réelles que nous nous attendons à engager sur un horizon à long terme.

Énergie Brookfield estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement de l'entreprise. Les fonds provenant des activités par part ne sauraient se substituer au bénéfice par action comme mesure de rendement et ne sont pas représentatifs des montants disponibles aux fins de distribution aux porteurs de parts de société en commandite.

Les fonds provenant des activités ne sont pas représentatifs des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ou des résultats d'exploitation établis conformément aux IFRS. En outre, ces mesures ne sont pas utilisées par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités d'Énergie Brookfield.

PARTIE 9 – MISE EN GARDE

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport intermédiaire comprennent des énoncés concernant la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résistance des flux de trésorerie qu'ils généreront, la performance financière et le ratio de distribution prévus d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, la nature du portefeuille sous contrat, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions, les occasions de financement et de refinancement, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être décelés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « cherche à », « planifie », « estime », « prévoit », « vise », « a l'intention de », « anticipe », « cible » ou « croit », ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produiront, auront lieu ou seront atteints. Bien que nous croyions que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons donner aucune assurance que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment les changements dans les conditions hydrologiques à nos centrales hydroélectriques, dans le régime des vents à nos installations d'énergie éolienne, dans le rayonnement solaire à nos centrales d'énergie solaire ou dans les conditions météorologiques en général, en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales; la volatilité de l'offre et de la demande sur les marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer suivant des modalités semblables les conventions d'achat d'électricité qui viennent à échéance; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille; les risques généraux liés au secteur qui portent sur les marchés de l'électricité dans lesquels nous exerçons nos activités; la fin du fonds d'équilibrage du programme d'équilibrage hydrologique au Brésil ou tout changement de celui-ci; la réglementation accrue à laquelle nos activités sont assujetties; l'incapacité de renouveler les contrats, les concessions et les permis à l'échéance ou l'incapacité de les remplacer par des contrats, des concessions et des permis suivant des modalités semblables; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction, et à l'exploitation de nos installations de production et les risques connexes; les arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coparticipants; la décision de Brookfield Asset Management de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield Asset Management; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition et de la mise en valeur future de projets dans de nouveaux marchés; les changements apportés aux politiques

gouvernementales prévoyant des mesures incitatives en matière d'énergies renouvelables; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; la création d'une dette à multiples paliers dans notre structure organisationnelle; le fait d'être considérés comme une « société de placement » en vertu de la loi Investment Company Act de 1940; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield Asset Management; les changements dans la façon dont Brookfield Asset Management choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield Asset Management agisse d'une façon qui ne soit pas dans l'intérêt d'Énergie Brookfield ou de nos porteurs de parts.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport intermédiaire, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour plus de renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre formulaire 20-F.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent rapport intermédiaire comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part (collectivement, les « mesures non conformes aux IFRS d'Énergie Brookfield ») qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente des définitions utilisées par d'autres sociétés ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »), entre autres parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les IFRS. Nous croyons que les mesures non conformes aux IFRS d'Énergie Brookfield constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune des mesures non conformes aux IFRS d'Énergie Brookfield ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons les affaires et, à notre avis, permettent au lecteur de mieux les comprendre.

Notre rapport de gestion présente un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités avec le résultat net. Nous présentons également à la note 6, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés intermédiaires non audités un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités avec le résultat net.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ		Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Note	2019	2018	2019	2018
Produits	19	787 \$	735 \$	1 612 \$	1 528 \$
Autres produits		17	10	25	19
Coûts d'exploitation directs		(252)	(247)	(506)	(503)
Coûts de service de gestion	19	(23)	(21)	(44)	(42)
Charge d'intérêts sur les emprunts	9	(178)	(178)	(351)	(358)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	—	6	32	6
Change et perte latente sur les instruments financiers	5	(12)	(33)	(30)	(25)
Amortissement des immobilisations corporelles	8	(200)	(206)	(400)	(419)
Divers		(1)	(10)	(3)	(54)
Charge d'impôt					
Exigible	7	(15)	(7)	(39)	(14)
Différé	7	(14)	(4)	(34)	(13)
		(29)	(11)	(73)	(27)
Résultat net		109 \$	45 \$	262 \$	125 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	74 \$	31 \$	168 \$	87 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	10	1	—	1	—
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	10	7	(1)	25	2
Actions privilégiées	10	7	6	13	13
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	11	11	10	21	19
Capitaux propres des commanditaires	12	9	(1)	34	4
		109 \$	45 \$	262 \$	125 \$
Résultat de base et dilué par part de société en commandite		0,05 \$	(0,01) \$	0,19 \$	0,02 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2019	2018	2019	2018
Résultat net		109 \$	45 \$	262 \$	125 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluation des immobilisations corporelles		—	179	—	176
Écart actuariel sur les régimes à prestations définies		(8)	1	(13)	5
Impôt différé sur les éléments ci-dessus		4	(51)	4	(51)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat		(4)	129	(9)	130
Autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés en résultat net					
Écart de conversion		33	(637)	168	(408)
(Pertes) profits de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	5	6	(3)	2	14
Profit latent sur les swaps de change – couverture d'un investissement net	5	7	57	1	61
(Perte latente) profit latent sur les placements dans des titres de capitaux propres	5	(3)	(4)	23	(11)
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net	5	(4)	3	—	14
Impôt différé sur les éléments ci-dessus		2	(5)	1	(16)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure		41	(589)	195	(346)
Autres éléments du résultat global		37	(460)	186	(216)
Résultat global		146 \$	(415) \$	448 \$	(91) \$
Résultat global attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	76	(118)	253	139
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	10	—	(3)	1	(2)
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	10	18	(126)	58	(98)
Actions privilégiées	10	17	(4)	36	(13)
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	11	11	10	21	19
Capitaux propres des commanditaires	12	24 \$	(174) \$	79 \$	(136) \$
		146	(415)	448	(91)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

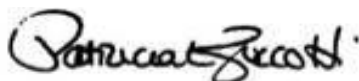
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

	Note	30 juin 2019	31 déc. 2018
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	322 \$	173 \$
Liquidités soumises à restrictions	15	138	136
Créances clients et autres actifs courants	16	566	607
Actifs liés à des instruments financiers	5	46	60
Montants à recevoir de parties liées	19	105	65
Actifs détenus en vue de la vente	4	611	920
		1 788	1 961
Actifs liés à des instruments financiers	5	239	124
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	1 576	1 569
Immobilisations corporelles	8	29 317	29 025
Goodwill		839	828
Actifs d'impôt différé	7	114	91
Autres actifs non courants		533	505
Total de l'actif		34 406 \$	34 103 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	17	502 \$	533 \$
Passifs liés à des instruments financiers	5	21	27
Trésorerie en dépôt et montants à payer à des parties liées	19	423	101
Emprunts sans recours	9	597	495
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	4	350	533
		1 893	1 689
Passifs liés à des instruments financiers	5	145	111
Emprunts de la société mère	9	1 674	2 328
Emprunts sans recours	9	8 243	7 895
Passifs d'impôt différé	7	4 266	4 140
Autres passifs non courants		935	734
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	8 226	8 129
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	10	65	66
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	10	3 166	3 252
Actions privilégiées	10	591	568
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	11	833	707
Capitaux propres des commanditaires	12	4 369	4 484
Total des capitaux propres		17 250	17 206
Total du passif et des capitaux propres		34 406 \$	34 103 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P.



Patricia Zuccotti
Administratrice



David Mann
Administrateur

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle					
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couvertures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts privilégiées	Actions privilégiées	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2019	(810) \$	(644) \$	5 921 \$	(7) \$	(36) \$	18 \$	4 442 \$	833 \$	580 \$	8 456 \$	66 \$	3 221 \$	17 598 \$
Résultat net	9	—	—	—	—	—	9	11	7	74	1	7	109
Autres éléments du résultat global	—	21	1	(2)	(2)	(3)	15	—	10	2	(1)	11	37
Apports en capital (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10	—	—	10
Cessions (note 3)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(53)	—	—	(53)
Distributions ou dividendes déclarés	(92)	—	—	—	—	—	(92)	(11)	(7)	(262)	(13)	(67)	(452)
Régime de réinvestissement des distributions	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Divers	10	(2)	(4)	—	—	(10)	(6)	—	(1)	(5)	12	(6)	—
Variation au cours de la période	(72)	19	(3)	(2)	(2)	(13)	(73)	—	11	(230)	(1)	(55)	(348)
Solde au 30 juin 2019	(882) \$	(625) \$	5 918 \$	(9) \$	(38) \$	5 \$	4 369 \$	833 \$	591 \$	8 226 \$	65 \$	3 166 \$	17 250 \$
Solde au 31 mars 2018	(347) \$	(347) \$	4 615 \$	(8) \$	(23) \$	11 \$	3 901 \$	707 \$	600 \$	6 404 \$	57 \$	2 804 \$	14 473 \$
Résultat net	(1)	—	—	—	—	—	(1)	10	6	31	—	(1)	45
Autres éléments du résultat global	—	(186)	12	1	2	(2)	(173)	—	(10)	(149)	(3)	(125)	(460)
Parts de société en commandite rachetées pour annulation	(8)	—	—	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	(8)
Distributions ou dividendes déclarés	(88)	—	—	—	—	—	(88)	(10)	(7)	(181)	(11)	(64)	(361)
Régime de réinvestissement des distributions	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2
Divers	(6)	—	1	—	—	—	(5)	—	—	35	10	(5)	35
Variation au cours de la période	(101)	(186)	13	1	2	(2)	(273)	—	(11)	(264)	(4)	(195)	(747)
Solde au 30 juin 2018	(448) \$	(533) \$	4 628 \$	(7) \$	(21) \$	9 \$	3 628 \$	707 \$	589 \$	6 140 \$	53 \$	2 609 \$	13 726 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle					
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts privilégiées	Actions privilé- giées	Partici- pations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Partici- pation de commandité dans une société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2018	(948) \$	(652) \$	6 120 \$	(6) \$	(34) \$	4 \$	4 484 \$	707 \$	568 \$	8 129 \$	66 \$	3 252 \$	17 206 \$
Résultat net	34	—	—	—	—	—	34	21	13	168	1	25	262
Autres éléments du résultat global	—	41	1	(4)	(4)	11	45	—	23	85	—	33	186
Parts de société en commandite privilégiées émises (note 11)	—	—	—	—	—	—	—	126	—	—	—	—	126
Parts de société en commandite rachetées pour annulation (note 12)	(1)	—	—	—	—	—	(1)	—	—	—	—	—	(1)
Apports en capital (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	298	—	—	298
Cessions (note 3)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(53)	—	—	(53)
Distributions ou dividendes déclarés	(185)	—	—	—	—	—	(185)	(21)	(13)	(396)	(28)	(135)	(778)
Régime de réinvestissement des distributions	3	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3
Divers	215	(14)	(203)	1	—	(10)	(11)	—	—	(5)	26	(9)	1
Variation au cours de la période	66	27	(202)	(3)	(4)	1	(115)	126	23	97	(1)	(86)	44
Solde au 30 juin 2019	(882) \$	(625) \$	5 918 \$	(9) \$	(38) \$	5 \$	4 369 \$	833 \$	591 \$	8 226 \$	65 \$	3 166 \$	17 250 \$
Solde au 31 décembre 2017	(259)	(378)	4 616	(9)	(29)	15	3 956	511	616	6 298	58	2 843	14 282
Résultat net	4	—	—	—	—	—	4	19	13	87	—	2	125
Autres éléments du résultat global	—	(155)	11	2	8	(6)	(140)	—	(26)	52	(2)	(100)	(216)
Parts de société en commandite privilégiées émises	—	—	—	—	—	—	—	196	—	—	—	—	196
Parts de société en commandite rachetées pour annulation	(8)	—	—	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	(8)
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	4
Acquisition	—	—	—	—	—	—	—	—	—	21	—	—	21
Distributions ou dividendes déclarés	(178)	—	—	—	—	—	(178)	(19)	(14)	(357)	(23)	(128)	(719)
Régime de réinvestissement des distributions	5	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	5
Divers	(12)	—	1	—	—	—	(11)	—	—	35	20	(8)	36
Variation au cours de la période	(189)	(155)	12	2	8	(6)	(328)	196	(27)	(158)	(5)	(234)	(556)
Solde au 30 juin 2018	(448) \$	(533) \$	4 628 \$	(7) \$	(21) \$	9 \$	3 628 \$	707 \$	589 \$	6 140 \$	53 \$	2 609 \$	13 726 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ		Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(EN MILLIONS)	Note	2019	2018	2019	2018
Activités d'exploitation					
Résultat net		109 \$	45 \$	262 \$	125 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :					
Amortissement des immobilisations corporelles	8	200	206	400	419
Perte latente sur le change et les instruments financiers	5	11	33	31	25
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	—	(6)	(32)	(6)
Charge d'impôt différé	7	14	4	34	13
Autres éléments sans effet de trésorerie		33	9	50	24
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	14	12	28	14
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées		(41)	(9)	(36)	12
Variation nette des soldes du fonds de roulement		28	(31)	2	(63)
		368	263	739	563
Activités de financement					
Facilités de crédit nettes de la société mère	9	(26)	173	(721)	180
Produits tirés des emprunts sans recours	9	852	299	945	1 390
Remboursement des emprunts sans recours	9	(573)	(298)	(666)	(1 840)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	10	—	257	4
Émission de parts de société en commandite privilégiées	11	—	—	126	196
Rachat de parts de société en commandite	12	—	(8)	(1)	(8)
Distributions versées :					
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	(262)	(181)	(396)	(357)
Aux porteurs d'actions privilégiées	10	(7)	(6)	(13)	(13)
Aux commanditaires détenant des parts privilégiées	11	(11)	(10)	(20)	(18)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP	9, 11	(171)	(161)	(342)	(321)
Emprunts auprès de parties liées	19	322	200	922	200
Remboursements à des parties liées	19	(355)	—	(600)	—
		(221)	8	(509)	(587)
Activités d'investissement					
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		(4)	(420)	(4)	(420)
Acquisition, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	2	(26)	—	(26)	(12)
Investissement dans les immobilisations corporelles	8	(34)	(42)	(63)	(94)
Produit de la cession d'actifs	3	82	—	82	—
(Placements dans des) cession de titres	5	(79)	(13)	(74)	25
Liquidités soumises à restrictions et autres		66	49	11	(29)
		5	(426)	(74)	(530)
Profit (perte) de change sur la trésorerie		1	(12)	1	(8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Augmentation (diminution)		153	(167)	157	(562)
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente		(8)	—	(8)	—
Solde au début de la période		177	404	173	799
Solde à la fin de la période		322 \$	237 \$	322 \$	237 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :					
Intérêts payés		176 \$	185 \$	319 \$	315 \$
Intérêts reçus		6 \$	5 \$	10 \$	12 \$
Impôts sur le résultat payés		18 \$	10 \$	37 \$	23 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille de centrales de production d'énergie renouvelable principalement en Amérique du Nord, en Colombie, au Brésil, en Europe, en Inde et en Chine.

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que sa société mère ultime est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont désignées, individuellement et collectivement, comme « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les parts de société en commandite sans droit de vote d'Énergie Brookfield (les « parts de société en commandite ») sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 5, série 7, série 9, série 11, série 13 et série 15 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.E », « BEP.PR.G », « BEP.PR.I », « BEP.PR.K », « BEP.PR.M » et « BEP.PR.O ».

Notes des états financiers consolidés Page

APPLICATION GÉNÉRALE

1.	Mode de présentation et principales méthodes comptables	55
2.	Acquisitions	59
3.	Cession d'actifs	60
4.	Actifs détenus en vue de la vente	60
5.	Gestion des risques et instruments financiers	61
6.	Informations sectorielles	64

RÉSULTATS CONSOLIDÉS D'EXPLOITATION

7.	Impôts sur le résultat	71
----	------------------------	----

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

8.	Immobilisations corporelles	72
9.	Emprunts	72
10.	Participations ne donnant pas le contrôle	74
11.	Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	78
12.	Capitaux propres des commanditaires	79
13.	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	79
14.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	80
15.	Liquidités soumises à restrictions	80
16.	Créances clients et autres actifs courants	81
17.	Dettes fournisseurs et autres créditeurs	81
18.	Engagements, éventualités et garanties	81

DIVERS

19.	Transactions entre parties liées	82
20.	Filiales faisant appel public à l'épargne	84

1. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certains renseignements et informations à fournir par voie de note normalement inclus dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« IASB ») ont été omis ou résumés. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2018 d'Énergie Brookfield. Hormis IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui a été adoptée récemment et la modification apportée à IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (« IFRS 3 »), qui a récemment été adoptée de façon anticipée, les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2018.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires de la période considérée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 31 juillet 2019 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « COP », « INR » et « ZAR » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne et au rand sud-africain.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

Consolidation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits à des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'il détient sur l'entité émettrice. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées séparément dans les capitaux propres aux états consolidés intermédiaires de la situation financière.

c) Changements apportés à la méthode comptable appliquée aux contrats de location

Énergie Brookfield a appliqué IFRS 16 au moyen de l'approche rétrospective modifiée, de sorte que les informations comparatives n'ont pas été retraitées et continuent d'être présentées selon IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »), et IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location* (« IFRIC 4 »). Les méthodes comptables appliquées selon IAS 17 et IFRIC 4 sont présentées séparément si elles diffèrent de celles appliquées selon IFRS 16 et l'incidence des changements de méthodes est présentée à la note 1 d).

Méthode appliquée à compter du 1^{er} janvier 2019

À la date de passation du contrat, Énergie Brookfield évalue si celui-ci est, ou renferme, un contrat de location. Un contrat est, ou renferme, un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, Énergie Brookfield doit déterminer si :

- le contrat mentionne explicitement ou implicitement l'utilisation d'un bien déterminé, et il doit être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité du bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, le bien n'est pas un bien déterminé;
- Énergie Brookfield a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien tout au long de la durée d'utilisation;
- Énergie Brookfield a le droit de décider de l'utilisation du bien. Lorsqu'Énergie Brookfield détient les droits décisionnels qui présentent le plus de pertinence pour apporter des changements quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser, elle a le droit de décider de l'utilisation du bien. Dans de rares circonstances où les décisions quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser sont prédéterminées, Énergie Brookfield a le droit de décider de l'utilisation du bien si :
 - Énergie Brookfield a le droit d'exploiter le bien; ou
 - Énergie Brookfield a conçu le bien de sorte que cette conception prédétermine comment le bien sera utilisé et à quelle fin il sera utilisé.

Cette méthode est appliquée aux nouveaux contrats ou à ceux qui ont été modifiés à compter du 1^{er} janvier 2019.

À la date de passation ou de la réévaluation d'un contrat qui contient une composante locative, Énergie Brookfield répartit la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif. Dans le cas des contrats de location de terrains et de constructions dans lesquels elle est le preneur, Énergie Brookfield a choisi de ne pas séparer les composantes non locatives et, par conséquent, de comptabiliser les composantes locatives et non locatives comme une seule composante, de nature locative.

Comptabilisation par le preneur selon IFRS 16

Énergie Brookfield comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût qui comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, et d'une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ou pour la remise en état du bien sous-jacent ou pour la restauration du lieu sur lequel repose le bien, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon la méthode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée d'utilité estimée des actifs au titre de droits d'utilisation est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement diminué des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée à la valeur des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début, actualisée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou au taux d'emprunt marginal d'Énergie Brookfield si le taux d'intérêt implicite ne peut être déterminé facilement. En général, Énergie Brookfield utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation.

Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent ce qui suit :

- les paiements fixes, y compris les paiements de loyers fixes en substance;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début;
- les sommes qu'Énergie Brookfield s'attend à devoir au bailleur au titre de garantie de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat qu'Énergie Brookfield a la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers pendant une période visée par une option de renouvellement si Énergie Brookfield a la certitude raisonnable d'exercer une option de prolongation, et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location à moins qu'Énergie Brookfield ait la certitude raisonnable de ne pas résilier le contrat.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux, lorsqu'il y a un changement dans l'estimation de la somme qu'Énergie Brookfield s'attend à devoir payer au bailleur au titre d'une garantie de valeur résiduelle ou lorsque l'évaluation de l'intention d'Énergie Brookfield d'exercer son option d'achat, de prolongation ou de résiliation change.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée pour ces raisons, un ajustement correspondant est porté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou, lorsque l'ajustement est une réduction de l'actif au titre du droit d'utilisation, est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Énergie Brookfield présente les actifs au titre de droits d'utilisation dans les immobilisations corporelles et les obligations locatives dans les autres passifs non courants de l'état consolidé de la situation financière au 30 juin 2019.

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

Énergie Brookfield a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives des contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Énergie Brookfield a passé en charges les paiements de loyers associés à ces contrats de location selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Méthode appliquée avant le 1^{er} janvier 2019

Pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 2019, Énergie Brookfield déterminait si l'accord était, ou renfermait, un contrat de location en appréciant si :

- l'exécution de l'accord dépendait de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques;
- l'accord conférait un droit d'utiliser l'actif. Un accord conférait un droit d'utiliser l'actif si l'une des conditions suivantes était remplie :
 - l'acheteur avait la possibilité ou le droit d'exploiter l'actif tout en obtenant ou en contrôlant plus qu'une partie insignifiante de la production;
 - l'acheteur avait la possibilité ou le droit de contrôler l'accès physique à l'actif tout en obtenant ou en contrôlant plus qu'une partie insignifiante de la production;
 - les faits et circonstances indiquaient qu'il était peu probable que d'autres parties auraient pris plus qu'une partie insignifiante de la production et que le prix par unité n'était ni fixé par unité produite, ni égal au prix du marché par unité produite.

Comptabilisation par le preneur selon IAS 17

Pour la période comparative, Énergie Brookfield, à titre de preneur, classait les contrats de location qui transféraient la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété comme étant des contrats de location-financement. En pareils cas, les actifs loués étaient évalués initialement au montant correspondant au plus faible de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements minimaux au titre de la location étaient les paiements que le preneur était tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location, à l'exclusion du loyer conditionnel.

Par la suite, les actifs étaient comptabilisés selon la méthode comptable qui s'appliquait à ceux-ci.

Les actifs détenus en vertu d'autres contrats de location étaient classés comme étant des contrats de location simple et n'étaient pas comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière d'Énergie Brookfield. Les paiements versés en vertu des contrats de location simple étaient comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages incitatifs à la location reçus étaient comptabilisés comme faisant partie intégrante de la charge locative, sur la durée du contrat de location.

d) Normes comptables récemment adoptées

À l'exception des modifications ci-après, Énergie Brookfield a appliqué toutes les méthodes comptables de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

IFRS 3 – Regroupements d’entreprises

En octobre 2018, l’IASB a publié des modifications à IFRS 3, qui s’appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, l’application anticipée étant permise. Les modifications précisent qu’une entreprise doit comporter au moins une entrée et un processus important, qui ensemble contribuent à la capacité de créer des sorties, et aident les entreprises à déterminer si une acquisition constitue un regroupement d’entreprises ou si elle représente une acquisition d’un groupe d’actifs en fournissant des indications supplémentaires pour apprécier si un processus acquis est substantiel. Énergie Brookfield a décidé d’adopter de façon anticipée les modifications à IFRS 3 avec prise d’effet le 1^{er} janvier 2019 et appliquera la norme modifiée pour apprécier les regroupements d’entreprises sur une base prospective. Pour les acquisitions qui seront déterminées comme étant des acquisitions d’actifs plutôt que des regroupements d’entreprises, Énergie Brookfield répartira le prix de transaction et les coûts de transaction entre les actifs individuels déterminés acquis et les passifs individuels déterminés repris d’après leurs justes valeurs relatives et ne comptabilisera aucun goodwill. Les acquisitions qui continueront à répondre à la définition d’un regroupement d’entreprises seront comptabilisées selon la méthode d’acquisition, sans qu’aucun changement ne soit apporté à la méthode comptable appliquée par Énergie Brookfield.

IFRS 16 – Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, Énergie Brookfield a adopté IFRS 16 au moyen de l’approche rétrospective modifiée, selon laquelle l’effet cumulatif à la première application est comptabilisé dans les résultats non distribués au 1^{er} janvier 2019. Par conséquent, Énergie Brookfield a changé la méthode comptable qu’elle applique aux contrats de location comme suit.

Définition d’un contrat de location

Auparavant, Énergie Brookfield déterminait à la date de passation d’un accord si celui-ci était, ou renfermait, un contrat de location selon IFRIC 4. Selon IFRS 16, Énergie Brookfield évalue si un contrat est, ou renferme, un contrat de location en fonction de la définition d’un contrat de location, comme il est expliqué à la note 1 c).

Au moment de la transition à IFRS 16, Énergie Brookfield a choisi d’appliquer la mesure de simplification qui lui permet de conserver l’évaluation établissant quelles transactions constituent des contrats de location. Énergie Brookfield n’a appliqué IFRS 16 qu’aux contrats qui étaient auparavant reconnus comme des contrats de location. Les contrats qui n’étaient pas reconnus comme des contrats de location selon IAS 17 et IFRIC 4 n’ont pas été réévalués pour déterminer s’ils renfermaient un contrat de location. Par conséquent, la définition d’un contrat de location selon IFRS 16 n’a été appliquée qu’aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1^{er} janvier 2019.

Contrats de location classés comme des contrats de location simple selon IAS 17

Au moment de la transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur des paiements de loyers restants, actualisée à l’aide du taux d’emprunt marginal d’Énergie Brookfield au 1^{er} janvier 2019. Les actifs au titre de droits d’utilisation sont évalués au montant de l’obligation locative, ajusté pour tenir compte de tous les paiements de loyers payés d’avance ou comptabilisés dans les charges à payer.

Énergie Brookfield s’est prévaluée des mesures de simplification suivantes lorsqu’elle a appliqué IFRS 16 aux contrats de location qui étaient classés auparavant comme des contrats de location simple selon IAS 17 :

- Application de l’exemption permettant de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d’utilisation et les obligations locatives de contrats de location dont la durée est de moins de 12 mois;
- Exclusion des coûts directs initiaux de l’évaluation de l’actif au titre du droit d’utilisation à la date de première application.

Contrats de location classés comme des contrats de location-financement selon IAS 17

En ce qui concerne les contrats de location qui étaient classés en tant que contrats de location-financement selon IAS 17, la valeur comptable de l’actif au titre du droit d’utilisation et de l’obligation locative au 1^{er} janvier 2019 correspond à la valeur comptable de ces éléments évaluée en application d’IAS 17 immédiatement avant cette date.

Incidences sur les états financiers

À la transition à IFRS 16, Énergie Brookfield a comptabilisé des actifs au titre du droit d’utilisation additionnel de 145 millions \$ et des obligations locatives de 147 millions \$, la différence ayant été comptabilisée dans les résultats non distribués.

Pour l'évaluation des obligations locatives, Énergie Brookfield a actualisé les paiements de loyers à l'aide de son taux d'emprunt marginal au 1^{er} janvier 2019. Le taux moyen pondéré appliqué est de 5,5 %. La différence présentée entre les engagements liés aux contrats de location d'un montant de 250 millions \$ au 31 décembre 2018 et les obligations locatives de 147 millions \$ comptabilisées au 1^{er} janvier 2019 est principalement due à la valeur temps de l'argent.

2. ACQUISITIONS

Portefeuille éolien en Inde

Le 7 juin 2019, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a achevé la phase 1 de l'acquisition d'un portefeuille éolien en Inde d'une puissance de 210 MW constitué de deux portefeuilles éoliens de 105 MW.

À l'achèvement de la phase 1 de l'acquisition, Énergie Brookfield a acquis la totalité du premier portefeuille éolien de 105 MW en contrepartie de 2,4 milliards INR (35 millions \$), majoré d'un paiement éventuel qui devrait s'élever à 0,4 milliard INR (6 millions \$). Énergie Brookfield prévoit conserver une participation d'environ 25 % dans le portefeuille. Les coûts d'acquisition totaux étaient de moins de 1 million \$, par conséquent ils ont été passés en charges au fur et à mesure qu'ils ont été engagés et comptabilisés au poste « Divers » dans le compte consolidé de résultat.

Énergie Brookfield a conclu une convention de vote avec une société affiliée de Brookfield qui contrôle en dernier ressort le portefeuille éolien. En vertu de cette convention de vote, Énergie Brookfield a le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des administrateurs de la société affiliée de Brookfield qui contrôlent en dernier ressort les portefeuilles éoliens.

Le placement a été comptabilisé au moyen de la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à la date de l'acquisition. Si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits provenant du premier portefeuille éolien se seraient élevés à 496 millions INR (7 millions \$) pour le semestre clos le 30 juin 2019.

La répartition du prix d'acquisition, à la juste valeur, à l'égard de l'acquisition du premier portefeuille éolien est la suivante :

(EN MILLIONS)	Axis Wind
Liquidités soumises à restrictions	2
Créances clients et autres actifs courants	6
Immobilisations corporelles	128
Autres actifs non courants	7
Tranche courante des emprunts sans recours	(5)
Instruments financiers	(2)
Emprunts sans recours	(83)
Passifs d'impôt différé	(8)
Autres passifs non courants	(4)
Juste valeur des actifs nets acquis	41
Prix d'acquisition	41

En juillet 2019, Énergie Brookfield, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis la totalité du deuxième portefeuille éolien de 105 MW en Inde en contrepartie d'un total de 2,2 milliards INR (environ 32 millions \$).

3. CESSION D'ACTIFS

Le 24 mai 2019, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a cédé sa participation dans un portefeuille de centrales d'énergie éolienne et d'énergie solaire d'une puissance de 80 MW en Afrique du Sud à un tiers contre une contrepartie totale de 1 315 millions ZAR (90 millions \$), y compris un paiement en trésorerie de 1 260 millions ZAR (86 millions \$) et une contrepartie différée de 55 millions ZAR (4 millions \$), ce qui a donné lieu à une perte réalisée à la cession de 5 millions \$ qui a été comptabilisée au poste « Divers » dans les comptes consolidés de résultat. Le produit total, déduction faite des règlements de contrats de change, était de 108 millions \$ (montant net de 33 millions \$ revenant à Énergie Brookfield). Immédiatement avant de classer le portefeuille comme étant détenu en vue de la vente en 2018, Énergie Brookfield a procédé à une réévaluation des immobilisations corporelles et a comptabilisé une hausse de 24 millions \$ de la juste valeur, conformément au modèle de réévaluation que nous avons choisi d'appliquer. Énergie Brookfield détenait une participation d'environ 31 % dans ce portefeuille. Par suite de cette cession, la quote-part d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 7 millions \$ auparavant classée dans les autres éléments du résultat global a été reclassée directement dans les capitaux propres et incluse au poste « Divers » des états consolidés des variations des capitaux propres.

L'information financière résumée relative à la cession du portefeuille est présentée ci-après :

(EN MILLIONS)	
Produit net	90 \$
Valeur comptable des actifs nets détenus en vue de la vente	
Actif	336
Passif	(188)
Participations ne donnant pas le contrôle	(53)
	95
Perte réalisée à la cession	(5) \$

4. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 30 juin 2019, les actifs détenus en vue de la vente compris dans les secteurs opérationnels d'Énergie Brookfield comprenaient des portefeuilles de centrales d'énergie solaire en Thaïlande, en Malaisie et en Afrique du Sud. La vente de ces actifs devrait être conclue au cours du deuxième semestre de 2019.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente au 30 juin 2019.

(EN MILLIONS)	30 juin 2019	31 déc. 2018
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 \$	8 \$
Liquidités soumises à restrictions	31	47
Créances clients et autres actifs courants	19	28
Immobilisations corporelles	478	749
Goodwill	—	22
Autres actifs non courants	67	66
Actifs détenus en vue de la vente	611 \$	920 \$
Passif		
Passifs courants	19 \$	23 \$
Dette à long terme	238	360
Autres passifs non courants	93	150
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	350 \$	533 \$

En mai 2019, Énergie Brookfield a conclu la vente partielle de son portefeuille d'Afrique du Sud, qui est composé de centrales d'énergie éolienne et d'énergie solaire d'une puissance de 80 MW. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs ».

5. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune modification importante au chapitre des risques courus par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2018.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs d'Énergie Brookfield évalués et présentés à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2019				31 déc. 2018
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	322 \$	— \$	— \$	322 \$	173 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	184	—	—	184	181
Actifs liés à des instruments financiers ²					
Contrats d'énergie dérivés	—	26	—	26	3
Swaps de taux d'intérêt	—	1	—	1	9
Swaps de change	—	29	—	29	55
Placements dans des titres de capitaux propres	87	65	77	229	117
Immobilisations corporelles	—	—	29 317	29 317	29 025
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers ³					
Contrats d'énergie dérivés	—	—	—	—	(22)
Swaps de taux d'intérêt	—	(157)	—	(157)	(116)
Swaps de change	—	(9)	—	(9)	—
Contrepartie éventuelle ³	—	—	(3)	(3)	(3)
Actifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ⁴	896	—	—	896	703
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Emprunts de la société mère	(1 791)	—	—	(1 791)	(2 367)
Emprunt sans recours	(400)	(9 121)	—	(9 521)	(8 696)
Total	(702) \$	(9 166) \$	29 391 \$	19 523 \$	19 062 \$

¹⁾ Comprennent le montant courant et le montant non courant inclus dans les autres actifs non courants.

²⁾ Comprennent les montants courants et non courants.

³⁾ Se rapporte à des regroupements d'entreprises comportant des obligations échéant en 2024.

⁴⁾ La juste valeur correspond aux placements d'Énergie Brookfield dans les actions ordinaires cotées en Bourse de TerraForm Power Inc.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours du semestre clos le 30 juin 2019.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2019			31 déc. 2018
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net
Contrats d'énergie dérivés	26 \$	— \$	26 \$	(19) \$
Swaps de taux d'intérêt	1	157	(156)	(107)
Swaps de change	29	9	20	55
Placements dans des titres de capitaux propres	229	—	229	117
Total	285	166	119	46
Moins : tranche courante	46	21	25	33
Tranche non courante	239 \$	145 \$	94 \$	13 \$

a) Contrats d'énergie dérivés

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les prix du marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement en vue de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

d) Placements dans des titres de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de capitaux propres consistent de placements dans des titres cotés et non cotés en Bourse qui sont comptabilisés à l'état de la situation financière à la juste valeur.

Le tableau suivant présente les profits latents (pertes latentes) inclus au poste « Change et perte latente sur les instruments financiers » dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Contrats d'énergie dérivés	6 \$	(2) \$	12 \$	2 \$
Swaps de taux d'intérêt	(19)	15	(32)	20
Swaps de change – flux de trésorerie	(8)	62	(19)	46
Profit (perte) de change	9	(108)	9	(93)
	(12) \$	(33) \$	(30) \$	(25) \$

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste « Autres éléments du résultat global » dans les états consolidés intermédiaires du résultat global :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Contrats d'énergie dérivés	25 \$	(4) \$	38 \$	3 \$
Swaps de taux d'intérêt	(19)	1	(36)	11
	6	(3)	2	14
Swaps de change – investissement net	7	57	1	61
Placements dans des titres de capitaux propres	(3)	(4)	23	(11)
	10 \$	50 \$	26 \$	64 \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Contrats d'énergie dérivés	(8) \$	— \$	(7) \$	8 \$
Swaps de taux d'intérêt	4	3	7	6
	(4) \$	3 \$	— \$	14 \$

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Nos activités sont segmentées par technologie, soit 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) accumulation et divers (cogénération et biomasse) et 5) siège social, et les catégories hydroélectricité et énergie éolienne sont également segmentées par secteur géographique (nommément Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie). Cette segmentation permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats, gère les activités et affecte les ressources. Le secteur Colombie regroupe les résultats financiers des centrales hydroélectriques et de cogénération s'y rapportant. Le secteur Canada comprend les résultats financiers de notre placement stratégique dans TransAlta Corporation (« TransAlta »). Le secteur siège social représente toutes les activités réalisées au-delà des secteurs individuels d'activité.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent, aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables et des parts de société en commandite), une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes produits, autres produits, coûts d'exploitation directs, charge d'intérêts, amortissement des immobilisations corporelles, impôts exigible et différé et divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits d'Énergie Brookfield sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente donc ses résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs.

Conformément à IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, Énergie Brookfield fournit de l'information sur ses secteurs à présenter, fondée sur les mesures utilisées par le principal décideur opérationnel pour l'évaluation du rendement. Sauf lorsqu'il s'agit d'informations financières au prorata susmentionnées, les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse la performance de ses secteurs opérationnels en fonction des produits, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêts, des impôts sur le résultat, de l'amortissement des immobilisations corporelles, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions aux porteurs d'actions privilégiées et aux commanditaires détenant des parts privilégiées et d'autres éléments typiques généralement ponctuels.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer le rendement de ses activités, qui correspondent au BAIIA ajusté, moins les coûts de service de gestion, les intérêts et l'impôt exigible, et sont ajustés pour tenir compte de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle et des distributions aux porteurs d'actions privilégiées et aux commanditaires détenant des parts privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2019 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Tel qu'il est présenté en vertu des IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits	275 \$	58 \$	56 \$	58 \$	22 \$	9 \$	3 \$	51 \$	21 \$	— \$	553 \$	(98) \$	332 \$	787 \$
Autres produits	8	2	—	—	1	—	—	1	—	2	14	(2)	5	17
Coûts d'exploitation directs	(72)	(18)	(21)	(18)	(8)	(3)	(1)	(10)	(11)	(5)	(167)	27	(112)	(252)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73	5	78
BAIIA ajusté	211	42	35	40	15	6	2	42	10	(3)	400	—	230	—
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(23)	(23)	—	—	(23)
Charge d'intérêts sur les emprunts	(39)	(6)	(8)	(16)	(4)	(2)	(1)	(15)	(3)	(25)	(119)	26	(85)	(178)
Impôt exigible	(4)	(3)	(2)	(1)	—	—	—	—	—	—	(10)	—	(5)	(15)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(11)	(11)	—	—	(11)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(26)	(5)	(31)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(135)	(135)
Fonds provenant des activités	168	33	25	23	11	4	1	27	7	(69)	230	—	—	—
Amortissement des immobilisations corporelles	(56)	(22)	(5)	(39)	(13)	(5)	(1)	(15)	(6)	(1)	(163)	36	(73)	(200)
Change et perte latente sur les instruments financiers	1	4	(1)	(1)	(8)	—	—	4	—	(12)	(13)	4	(3)	(12)
Charge d'impôt différé	(23)	1	(2)	1	1	—	—	—	—	12	(10)	(1)	(3)	(14)
Divers	(11)	—	—	(6)	(2)	5	2	(12)	—	(3)	(27)	8	18	(1)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(47)	—	(47)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	61	61
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	79	16	17	(22)	(11)	4	2	4	1	(73)	17	—	—	17

¹ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de néant comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 74 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

² Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2018 :

	Attribuable aux porteurs de parts										Total	Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Tel qu'il est présenté en vertu des IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social				
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits	228 \$	63 \$	53 \$	54 \$	12 \$	10 \$	3 \$	30 \$	20 \$	— \$	473 \$	(58) \$	320 \$	735 \$
Autres produits	5	1	—	—	1	—	—	1	—	—	8	(2)	4	10
Coûts d'exploitation directs	(68)	(20)	(22)	(16)	(6)	(2)	(1)	(6)	(10)	(6)	(157)	19	(109)	(247)
Quote-part du BAIHA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	41	4	45
BAIHA ajusté	165	44	31	38	7	8	2	25	10	(6)	324	—	219	—
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(21)	(21)	—	—	(21)
Charge d'intérêts sur les emprunts	(40)	(5)	(10)	(14)	(3)	(2)	(1)	(9)	(3)	(23)	(110)	16	(84)	(178)
Impôt exigible	(2)	(2)	—	—	(1)	—	—	—	—	—	(5)	1	(3)	(7)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(17)	(4)	(21)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(128)	(128)
Fonds provenant des activités	123	37	21	24	3	6	1	16	7	(66)	172	—	—	—
Amortissement des immobilisations corporelles	(56)	(33)	(5)	(29)	(9)	(3)	(1)	(7)	(6)	—	(149)	17	(74)	(206)
Change et perte latente sur les instruments financiers	(1)	(1)	4	3	6	(8)	(3)	(4)	—	5	1	(6)	(28)	(33)
Charge d'impôt différé	(2)	1	(2)	1	1	—	—	1	—	4	4	(3)	(5)	(4)
Divers	(8)	(2)	—	(5)	(3)	—	—	(4)	—	(8)	(30)	10	10	(10)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(18)	—	(18)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	97	97
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	56	2	18	(6)	(2)	(5)	(3)	2	1	(65)	(2)	—	—	(2)

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 6 millions \$ comprend la quote-part du BAIHA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 31 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2019 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Total	Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Tel qu'il est présenté en vertu des IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne			Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social					
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil				Asie				
Produits	539 \$	123 \$	118 \$	121 \$	50 \$	16 \$	5 \$	89 \$	45 \$	— \$	1 106 \$	(189) \$	695 \$	1 612 \$
Autres produits	9	3	—	2	1	—	—	2	—	4	21	(6)	10	25
Coûts d'exploitation directs	(142)	(35)	(45)	(35)	(16)	(5)	(2)	(17)	(24)	(11)	(332)	56	(230)	(506)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	139	12	151
BAIIA ajusté	406	91	73	88	35	11	3	74	21	(7)	795	—	487	—
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(44)	(44)	—	—	(44)
Charge d'intérêts sur les emprunts	(80)	(12)	(16)	(35)	(7)	(4)	(1)	(29)	(7)	(49)	(240)	50	(161)	(351)
Impôt exigible	(6)	(6)	(6)	(1)	—	(1)	—	—	—	—	(20)	1	(20)	(39)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(21)	(21)	—	—	(21)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)	—	—	(13)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(51)	(9)	(60)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(297)	(297)
Fonds provenant des activités	320	73	51	52	28	6	2	45	14	(134)	457	—	—	—
Amortissement des immobilisations corporelles	(111)	(44)	(10)	(79)	(23)	(9)	(2)	(28)	(12)	(2)	(320)	69	(149)	(400)
Change et perte latente sur les instruments financiers	3	3	(1)	(1)	(9)	(1)	—	4	(1)	(28)	(31)	5	(4)	(30)
Charge d'impôt différé	(40)	2	(4)	17	6	—	(1)	16	—	18	14	(36)	(12)	(34)
Divers	(26)	(1)	1	(7)	(2)	5	2	(24)	—	(8)	(60)	21	36	(3)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(59)	—	(59)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	129	129
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	146	33	37	(18)	—	1	1	13	1	(154)	60	—	—	60

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 32 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 168 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2018 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Tel qu'il est présenté en vertu des IFRS ¹	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social				Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits	489 \$	132 \$	106 \$	108 \$	29 \$	18 \$	5 \$	48 \$	37 \$	— \$	972 \$	(97) \$	653 \$	1 528 \$
Autres produits	5	2	1	1	1	—	—	3	—	1	14	(4)	9	19
Coûts d'exploitation directs	(138)	(39)	(45)	(30)	(12)	(5)	(2)	(10)	(18)	(12)	(311)	32	(224)	(503)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	69	12	81
BAIIA ajusté	356	95	62	79	18	13	3	41	19	(11)	675	—	450	
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(42)	(42)	—	—	(42)
Charge d'intérêts sur les emprunts	(84)	(12)	(20)	(28)	(6)	(4)	(2)	(15)	(7)	(48)	(226)	25	(157)	(358)
Impôt exigible	(3)	(5)	—	(1)	(1)	—	—	—	—	—	(10)	1	(5)	(14)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(19)	(19)	—	—	(19)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)	—	—	(13)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(26)	(10)	(36)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(278)	(278)
Fonds provenant des activités	269	78	42	50	11	9	1	26	12	(133)	365	—	—	
Amortissement des immobilisations corporelles	(113)	(71)	(10)	(55)	(17)	(7)	(2)	(13)	(12)	—	(300)	29	(148)	(419)
Change et perte latente sur les instruments financiers	1	(1)	1	3	5	(8)	(1)	(3)	(2)	13	8	(6)	(27)	(25)
Charge d'impôt différé	(6)	1	(3)	(5)	1	—	—	—	—	9	(3)	(1)	(9)	(13)
Divers	(18)	(4)	—	(5)	(3)	—	(2)	(10)	(9)	(13)	(64)	17	(7)	(54)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(39)	—	(39)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	191	191
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	133	3	30	(12)	(3)	(6)	(4)	—	(11)	(124)	6	—	—	6

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 6 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 87 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau suivant présente de l'information relative à certains éléments de l'état de la situation financière d'Énergie Brookfield par secteur :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Tel qu'il est présenté en vertu des IFRS	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social				Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Au 30 juin 2019														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 \$	13 \$	48 \$	23 \$	34 \$	3 \$	3 \$	31 \$	13 \$	— \$	184 \$	(72) \$	210 \$	322 \$
Immobilisations corporelles	11 150	1 900	1 634	2 495	803	345	72	1 349	682	—	20 430	(3 534)	12 421	29 317
Total de l'actif	11 874	2 075	1 926	2 613	919	365	95	1 581	742	138	22 328	(2 474)	14 552	34 406
Total des emprunts	3 014	197	482	1 218	410	75	67	1 013	237	2 002	8 715	(1 933)	4 054	10 836
Autres passifs	2 753	160	446	521	132	9	7	310	35	—	4 373	(542)	2 489	6 320
Pour le semestre clos le 30 juin 2019 :														
Nouvelles immobilisations corporelles	56	18	10	20	14	3	—	—	13	1	135	(12)	91	214
Au 31 décembre 2018														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 \$	37 \$	7 \$	30 \$	29 \$	5 \$	2 \$	41 \$	9 \$	3 \$	169 \$	(81) \$	85 \$	173 \$
Immobilisations corporelles	11 498	1 907	1 609	2 480	819	348	36	1 354	686	(9)	20 728	(3 529)	11 826	29 025
Total de l'actif	12 125	2 105	1 868	2 554	939	379	56	1 650	746	161	22 583	(2 483)	14 003	34 103
Total des emprunts	2 995	198	419	1 210	463	75	31	1 021	249	2 328	8 989	(1 972)	3 701	10 718
Autres passifs	2 764	150	434	536	124	7	3	255	31	211	4 515	(511)	2 175	6 179
Pour le semestre clos le 30 juin 2019 :														
Nouvelles immobilisations corporelles	12	9	2	1	3	—	—	4	1	3	35	(5)	27	57

Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par région géographique pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
États-Unis	266 \$	245 \$	542 \$	495 \$
Colombie	231	219	488	442
Canada	125	97	235	226
Brésil	99	106	199	209
Europe	27	24	69	68
Divers	39	44	79	88
	787 \$	735 \$	1 612 \$	1 528 \$

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par région géographique :

(EN MILLIONS)	30 juin 2019	31 déc. 2018
États-Unis	12 711 \$	12 705 \$
Colombie	6 753	6 665
Canada	5 852	5 705
Brésil	3 533	3 553
Europe	1 577	1 624
Divers	467	342
	30 893 \$	30 594 \$

7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le semestre clos le 30 juin 2019, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 21,8 % (17,8 % en 2018). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Note	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers ¹	Total ²
Au 31 décembre 2018		24 679 \$	3 860 \$	228 \$	258 \$	29 025 \$
Adoption d'IFRS 16 ³	1	79	62	—	4	145
Ajouts		57	8	—	4	69
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	2	—	128	—	—	128
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global						
Écart de conversion		315	32	1	2	350
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net						
Amortissement des immobilisations corporelles		(261)	(122)	(7)	(10)	(400)
Au 30 juin 2019		24 869 \$	3 968 \$	222 \$	258 \$	29 317 \$

¹⁾ Comprend l'accumulation, la biomasse et la cogénération.

²⁾ Comprend des immobilisations incorporelles de 11 millions \$ (11 millions \$ en 2018) et des actifs en construction de 347 millions \$ (388 millions \$ en 2018).

³⁾ Le 1^{er} janvier 2019, Énergie Brookfield a adopté IFRS 16. Se reporter à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables », pour obtenir plus d'informations sur l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme comptable.

9. EMPRUNTS

Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère :

	30 juin 2019				31 déc. 2018			
	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)			Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)		
Facilités de crédit ¹	3,6	5	— \$	— \$	3,3	4	721 \$	721 \$
Billets à moyen terme								
Série 4 (150 \$ CA)	5,8	17	115 \$	143 \$	5,8	18	110 \$	124 \$
Série 7 (450 \$ CA)	5,1	1	344	358	5,1	2	330	342
Série 8 (400 \$ CA)	4,8	3	305	327	4,8	3	293	309
Série 9 (400 \$ CA)	3,8	6	305	317	3,8	6	293	288
Série 10 (500 \$ CA)	3,6	8	382	397	3,6	8	367	357
Série 11 (300 \$ CA)	4,3	10	229	249	4,3	10	220	220
	4,4	6	1 680 \$	1 791 \$	4,4	7	1 613 \$	1 640 \$
Total des emprunts de la société mère			1 680	1 791			2 334	2 361 \$
Moins : Frais de financement non amortis ²			(6)				(6)	
			1 674 \$				2 328 \$	

¹⁾ Au 30 juin 2019, Brookfield avait placé des fonds en dépôt de 322 millions \$ (néant en 2018) auprès d'Énergie Brookfield. Énergie Brookfield remboursera ce solde à l'échéance au moyen de la facilité de crédit de la société mère.

²⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve.

Pour répondre aux fins générales de l'entreprise et de ses activités d'exploitation, Énergie Brookfield et ses filiales émettent des lettres de crédit aux termes de certaines de leurs facilités de crédit, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 18, « Engagements, éventualités et garanties » pour des informations sur les lettres de crédit émises par les filiales.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2019	31 déc. 2018
Facilités de crédit autorisées de la société mère ¹	2 100 \$	2 100 \$
Emprunts effectués aux termes des facilités de crédit de la société mère ¹	—	(721)
Facilité de lettres de crédit autorisée	400	300
Lettres de crédit émises	(226)	(209)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	2 274 \$	1 470 \$

¹⁾ Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

Le 12 juin 2019, Énergie Brookfield a prolongé d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2024, les facilités de crédit de la société mère d'un montant en capital totalisant 1,7 milliard \$. Ces facilités de crédit sont destinées aux fins générales du fonds de roulement et aux fins d'émission de lettres de crédit. Les facilités de crédit portent intérêt au taux de base applicable, majoré de la marge applicable, qui est établie selon la note attribuée aux titres d'emprunt à long terme de premier rang non garantis d'Énergie Brookfield. À l'heure actuelle, elle est de 1,20 % au 30 juin 2019.

En juin 2019, Énergie Brookfield a augmenté sa facilité de lettres de crédit de 100 millions \$ pour la porter à 400 millions \$.

Billets à moyen terme

Les billets à moyen terme sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Partners ULC (« Finco ») (se reporter à la note 20 « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP ») et certaines autres filiales.

Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts sans recours, à long terme, et grevant des actifs précis, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL ») et le Canadian Dollar Offered Rate (le « taux CDOR »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables de la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, ou du taux du certificat de dépôt interbancaire, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés à l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de la Banque centrale de Colombie et de l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majorés d'une marge. Les emprunts sans recours en Inde consistent en des dettes à taux fixes.

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2019				31 déc. 2018			
	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)			Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)		
Emprunts sans recours								
Hydroélectricité	6,1	9	6 689 \$	7 168 \$	6,1	9	6 318 \$	6 517 \$
Énergie éolienne	4,9	11	1 990	2 113	4,7	11	1 914	1 957
Énergie solaire	5,9	6	143	143	6,0	7	142	133
Accumulation et divers	4,1	4	92	97	4,1	5	91	95
Total	5,8	10	8 914 \$	9 521 \$	5,7	10	8 465 \$	8 702 \$
Ajouter : primes non amorties ¹			1				1	
Déduire : coûts de financement non amortis ¹			(75)				(76)	
Déduire : tranche courante			(597)				(495)	
			8 243 \$				7 895 \$	

¹⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Le 25 février 2019, Énergie Brookfield a conclu un financement sans recours de 70 millions \$ CA (53 millions \$) visant une centrale hydroélectrique en Ontario d'une puissance de 20 MW. L'emprunt porte intérêt à un taux de 4,13 % et vient à échéance en 2045.

Le 6 juin 2019, Énergie Brookfield a conclu un financement d'obligations associé aux activités en Colombie. Le financement consistait en obligations non garanties de premier rang d'un capital de 1,1 trillion COP (333 millions \$) dont les échéances sont de 4, 8, 15 et 30 ans et portent intérêt respectivement à un taux de 6,09 %, à un taux de 6,98 %, à un taux fondé sur l'IPC majoré de 3,68 % et à un taux fondé sur l'IPC majoré de 3,97 %.

Le 14 juin 2019, Énergie Brookfield a conclu le refinancement d'un emprunt s'élevant à 325 millions € (365 millions \$) associé aux activités en Europe. L'emprunt amortissable, y compris les swaps connexes, porte intérêt à 3,18 % et vient à échéance en décembre 2032.

Le 21 juin 2019, Énergie Brookfield a conclu un refinancement s'élevant à 30 millions \$ associé à un portefeuille hydroélectrique aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 3,42 % et vient à échéance en janvier 2022.

10. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2019	31 déc. 2018
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	8 226 \$	8 129 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	65	66
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	3 166	3 252
Actions privilégiées	591	568
	12 048 \$	12 015 \$

Le 24 février 2019, Énergie Brookfield a conclu la vente à un consortium d'acheteurs d'une participation indirecte additionnelle de 25 % ne donnant pas le contrôle dans un portefeuille regroupant certains actifs hydroélectriques au Canada, au même prix que celui de la vente de la première participation ne donnant pas le contrôle de 25 % présenté à la note 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2018, sous réserve d'un ajustement pour tenir compte de la recapitalisation des dividendes réalisée au quatrième trimestre de 2018. Une contrepartie en trésorerie de 331 millions \$ CA a été reçue le 28 février 2019 de la part des actionnaires ne détenant pas le contrôle. À la conclusion de la vente, Énergie Brookfield a comptabilisé un profit de 4 millions \$ directement dans les capitaux propres.

Après la conclusion de la vente, Énergie Brookfield a continué de contrôler et d'exploiter les actifs et conserve une participation financière de 50 % dans ce portefeuille.

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infra- structure Fund	Brookfield Infra- structure Fund II	Brookfield Infra- structure Fund III	Brookfield Infra- structure Fund IV	Portefeuille hydro- électrique au Canada	The Catalyst Group	Investis- seurs institution- nels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen - actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2017	850 \$	1 682 \$	1 852 \$	— \$	— \$	134 \$	1 701 \$	9 \$	70 \$	6 298 \$
Résultat net	1	9	86	—	4	14	174	1	8	297
Autres éléments du résultat global	66	298	805	—	(11)	(18)	504	5	58	1 707
Apports en capital	—	9	5	—	293	—	—	—	—	307
Acquisition	—	—	—	—	—	—	—	—	21	21
Distributions	(17)	(81)	(276)	—	—	(6)	(167)	—	(6)	(553)
Divers	—	12	(3)	—	(10)	—	—	—	53	52
Au 31 décembre 2018	900 \$	1 929 \$	2 469 \$	— \$	276 \$	124 \$	2 212 \$	15 \$	204 \$	8 129 \$
Résultat net	8	4	44	1	14	14	81	—	2	168
Autres éléments du résultat global	2	13	46	—	12	—	27	—	(15)	85
Apports en capital	—	—	2	20	277	—	—	—	(1)	298
Acquisition	—	—	(21)	—	—	—	—	—	21	—
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—	(53)	(53)
Distributions	(7)	(54)	(171)	—	(1)	(11)	(139)	(1)	(12)	(396)
Divers	—	—	—	—	(4)	—	(1)	—	—	(5)
Au 30 juin 2019	903 \$	1 892 \$	2 369 \$	21 \$	574 \$	127 \$	2 180 \$	14 \$	146 \$	8 226 \$
Participations détenues par des tiers	75 – 80 %	43 – 60 %	23 – 71 %	71 %	50 %	25 %	53 %	0,5 %	20 – 50 %	

Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield et participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »), a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles de 0,375 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative s'établit à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions trimestrielles des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles de 0,4225 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil.

Au 30 juin 2019, 2 651 506 parts de société en commandite (2 651 506 au 31 décembre 2018) et 129 658 623 parts de société en commandite achetables/échangeables (129 658 623 au 31 décembre 2018) étaient en circulation.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	1 \$	2 \$	3 \$	3 \$
Distributions incitatives	12	9	25	20
	13 \$	11 \$	28 \$	23 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	67 \$	64 \$	135 \$	128 \$
	80 \$	75 \$	163 \$	151 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprennent les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des dividendes cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable au	
				2019	2018	30 juin 2019	31 déc. 2018
Série 1 (136 \$ CA)	5,45	3,36	Avril 2020	2 \$	2 \$	104 \$	100 \$
Série 2 (113 \$ CA) ¹	4,51	4,27	Avril 2020	2	2	86	83
Série 3 (249 \$ CA)	9,96	4,40	Juillet 2019	4	4	190	182
Série 5 (103 \$ CA)	4,11	5,00	Avril 2018	2	2	78	75
Série 6 (175 \$ CA)	7,00	5,00	Juillet 2018	3	3	133	128
	31,04			13 \$	13 \$	591 \$	568 \$

¹⁾ Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les actions privilégiées de catégorie A n'ont pas de date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2019, aucune des actions privilégiées de catégorie A n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

Actions privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En juillet 2019, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2020 ou plus tôt si les rachats sont conclus avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat, nous sommes autorisés à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries des actions privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir une copie sans frais de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Au cours du semestre clos le 30 juin 2019, Énergie Brookfield n'avait racheté aucune action.

11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des dividendes cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable au	
				2019	2018	30 juin 2019	31 déc. 2018
Série 5 (72 \$ CA)	2,89	5,59	Avril 2018	2 \$	2 \$	49 \$	49 \$
Série 7 (175 \$ CA)	7,00	5,50	Janvier 2021	4	4	128	128
Série 9 (200 \$ CA)	8,00	5,75	Juillet 2021	4	4	147	147
Série 11 (250 \$ CA)	10,00	5,00	Avril 2022	5	5	187	187
Série 13 (250 \$ CA)	10,00	5,00	Avril 2023	4	4	196	196
Série 15 (175 \$ CA)	7,00	5,75	Avril 2024	2	—	126	—
	<u>44,89</u>			<u>21 \$</u>	<u>19 \$</u>	<u>833 \$</u>	<u>707 \$</u>

Le 11 mars 2019, Énergie Brookfield a émis 7 000 000 de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 15 (les « parts de société en commandite privilégiées de série 15 ») au prix de 25 \$ CA chacune, pour un produit brut de 175 millions \$ CA (131 millions \$). Énergie Brookfield a engagé des coûts de transaction connexes de 6 millions \$ CA (5 millions \$), y compris la rémunération versée aux preneurs fermes. Les porteurs de parts de société en commandite privilégiées de série 15 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle cumulative au taux fixe de 5,75 % pendant la période initiale se terminant le 30 avril 2024. Par la suite, le taux de distribution sera rajusté tous les cinq ans, à un taux équivalant au plus élevé des taux suivants : i) le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans alors en vigueur, majoré de 3,94 %, et ii) 5,75 %.

Les porteurs de parts de société en commandite privilégiées de série 15 auront le droit, à leur gré, de convertir leurs parts de société en commandite privilégiées de série 15 en des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 16 (les « parts privilégiées de série 16 »), sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs de parts privilégiées de série 16 auront le droit de recevoir des distributions en espèces privilégiées cumulatives variables équivalant au taux des bons du Trésor canadien à trois mois, majoré de 3,94 %.

Au 30 juin 2019, aucune part de société en commandite privilégiée de catégorie A, série 5 n'avait été rachetée.

En juillet 2019, Énergie Brookfield a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté un avis lui signifiant notre intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries des parts privilégiées de catégorie A. Énergie Brookfield a reçu l'autorisation de commencer les rachats le 9 juillet 2019 et d'y mettre fin le 8 juillet 2020, ou plus tôt si les rachats sont conclus avant cette date.

12. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au 30 juin 2019, un total de 178 906 452 parts de société en commandite étaient en circulation (178 821 204 au 31 décembre 2018), dont 56 068 944 parts étaient détenues par Brookfield (56 068 944 au 31 décembre 2018). Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représentait une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2019, respectivement 54 749 et 105 248 parts de société en commandite (73 060 et 157 689 parts de société en commandite en 2018) ont été émises dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions à un prix total de 1 million \$ et de 3 millions \$ (2 millions \$ et 5 millions \$ en 2018).

Au 30 juin 2019, la participation directe et indirecte de Brookfield Asset Management, soit 185 727 567 parts de société en commandite et parts de société en commandite rachetables/échangeables, représentait environ 60 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. La participation restante, soit environ 40 %, est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, Brookfield détenait, au 30 juin 2019, une participation directe de société en commandite de 31 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 42 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables et une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP.

En décembre 2018, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 8,9 millions de ses parts de société en commandite, soit environ 5 % des parts de société en commandite émises et en circulation, aux fins de la gestion du capital. L'offre viendra à échéance le 30 décembre 2019, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours du trimestre clos le 30 juin 2019 (272 659 parts de société en commandite en 2018, à un prix total de 8 millions \$). Au cours du semestre clos le 30 juin 2019, Énergie Brookfield a racheté et annulé 20 000 parts de société en commandite (281 359 parts de société en commandite en 2018) à un prix total de 1 million \$ (8 millions \$ en 2018).

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Brookfield	29 \$	27 \$	58 \$	55 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes	63	61	127	123
	92 \$	88 \$	185 \$	178 \$

En février 2019, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 2,06 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de dix cents par part de société en commandite, qui a pris effet pour la distribution versée en mars 2019.

13. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour le semestre clos le 30 juin 2019 :

(EN MILLIONS)	
Solde d'ouverture	1 569 \$
Acquisition	4
Quote-part du résultat net	32
Quote-part des autres éléments du résultat global	(3)
Dividendes reçus	(28)
Écart de conversion et autres	2
Solde de clôture	1 576 \$

Le tableau suivant résume l'ensemble des produits bruts et du résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Produits	356 \$	253 \$	715 \$	478 \$
Résultat net	(9)	20	101	(12)
Quote-part du résultat net ¹	— \$	6 \$	32 \$	6 \$

¹⁾ Les participations d'Énergie Brookfield dans ces entités se situent entre 14 % et 50 %.

Le tableau suivant résume l'ensemble des actifs et des passifs bruts des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence détenus entièrement par Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS)	30 juin 2019	31 déc. 2018
Actifs courants	669 \$	682 \$
Immobilisations corporelles	12 030	11 999
Autres actifs	581	608
Passifs courants	854	1 080
Emprunts sans recours	6 133	6 078
Autres passifs	1 403 \$	1 197 \$

14. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2019	31 déc. 2018
Trésorerie	303 \$	127 \$
Dépôts à court terme	19	46
	322 \$	173 \$

15. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2019	31 déc. 2018
Activités	116 \$	119 \$
Obligations liées au crédit	68	60
Projets de développement	—	2
Total	184	181
Moins : tranche non courante	(46)	(45)
Tranche courante	138 \$	136 \$

16. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composent des éléments suivants :

(EN MILLIONS)	30 juin 2019	31 déc. 2018
Créances clients	333 \$	339 \$
Charges payées d'avance et créances diverses	82	114
Autres créances à court terme	104	109
Tranche courante de l'actif sur contrat	47	45
	566 \$	607 \$

Énergie Brookfield reçoit un paiement mensuel provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances liées à des contrats conclus avec les clients sont comprises dans les créances clients.

17. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs d'Énergie Brookfield sont comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2019	31 déc. 2018
Autres créditeurs liés aux activités d'exploitation	243 \$	263 \$
Dettes fournisseurs	63	76
Intérêts à payer sur des emprunts de la société et des filiales	81	76
Contrepartie différée	40	30
Distributions à payer aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à payer sur les parts de société en commandite privilégiées et dividendes sur actions privilégiées ¹	33	30
Divers	42	58
	502 \$	533 \$

¹⁾ Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

18. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2091.

Énergie Brookfield, de concert avec ses partenaires institutionnels, s'engage à investir 400 millions \$ CA dans des titres convertibles de TransAlta en octobre 2020. Nous avons également convenu, sous réserve de certaines modalités, d'augmenter le pourcentage d'actions ordinaires de TransAlta que nous détenons, pour le faire passer à 9 %, jusqu'à un prix plafond.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, s'est engagée à investir environ 500 millions \$ en vue d'acquérir une participation de 50 % dans X-Elio, une plateforme d'énergie solaire indépendante mondiale. La clôture de la transaction devrait se faire au quatrième trimestre de 2019, sous réserve des conditions de clôture, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 %.

Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement puisqu'elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III et Brookfield Infrastructure Fund IV. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2019	31 déc. 2018
Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels	52 \$	51 \$
Filiales d'Énergie Brookfield	342	338
	394 \$	389 \$

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, et de vente et d'achat d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange. Elles sont principalement effectuées avec Brookfield Asset Management.

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2019, et le taux d'intérêt applicable aux emprunts correspond au TIOL, majoré d'au plus 2 %. Au 30 juin 2019, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée consentie par Brookfield Asset Management. Au cours du premier trimestre de 2019, Brookfield Asset Management a également placé en dépôt un montant de 600 millions \$ auprès d'Énergie Brookfield, dont une tranche de 245 millions \$ a été remboursée au cours du premier trimestre et le solde de 355 millions \$, au cours du deuxième trimestre de 2019. Après le remboursement, Brookfield Asset Management a placé un montant de 322 millions \$ en dépôt auprès d'Énergie Brookfield. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019, la charge d'intérêt sur le dépôt a totalisé respectivement néant et 3 millions \$ (3 millions \$ et 5 millions \$ en 2018).

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	209 \$	134 \$	368 \$	274 \$
Convention de nivellement de la production éolienne	—	3	1	4
	209 \$	137 \$	369 \$	278 \$
Coûts d'exploitation directs				
Achats d'énergie	(2) \$	(3) \$	(5) \$	(5) \$
Frais de commercialisation de l'énergie	(6)	(6)	(12)	(12)
Services d'assurance ¹	(7)	(7)	(14)	(13)
	(15) \$	(16) \$	(31) \$	(30) \$
Charge d'intérêts sur les emprunts	— \$	(3) \$	(3) \$	(5) \$
Coûts de service de gestion	(23) \$	(21) \$	(44) \$	(42) \$

¹⁾ Les honoraires liés aux services d'assurance sont versés à une filiale de Brookfield Asset Management, laquelle conclut des contrats avec des assureurs externes au nom d'Énergie Brookfield. Les honoraires versés à la filiale de Brookfield Asset Management pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019 s'établissaient à moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2018).

20. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de portefeuille ^{1,2}	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (consolidé)
Au 30 juin 2019							
Actifs courants	34 \$	405 \$	1 703 \$	96 \$	3 745 \$	(4 195) \$	1 788 \$
Actifs non courants	5 220	249	—	24 263	32 902	(30 016)	32 618
Passifs courants	41	7	23	4 152	1 862	(4 192)	1 893
Passifs non courants	—	—	1 674	98	14 144	(653)	15 263
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	—	—	—	—	8 226	—	8 226
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	3 166	—	—	3 166
Actions privilégiées	—	591	—	—	—	—	591
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	833	—	—	844	—	(844)	833
Au 31 décembre 2018							
Actifs courants	32 \$	389 \$	1 631 \$	93 \$	3 639 \$	(3 823) \$	1 961 \$
Actifs non courants	5 208	239	1	24 078	32 433	(29 817)	32 142
Passifs courants	38	6	21	3 096	2 351	(3 823)	1 689
Passifs non courants	—	—	1 607	798	13 445	(642)	15 208
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	—	—	—	—	8 129	—	8 129
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	3 252	—	—	3 252
Actions privilégiées	—	568	—	—	—	—	568
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	707	—	—	718	—	(718)	707

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. et Brookfield BRP Europe Holdings Limited, collectivement les « entités de portefeuille ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de portefeuille.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de portefeuille ^{1,2}	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (consolidé)
Trimestre clos le 30 juin 2019							
Produits	— \$	— \$	— \$	1 \$	786 \$	— \$	787 \$
Résultat net	21	—	—	44	414	(370)	109
Trimestre clos le 30 juin 2018							
Produits	— \$	— \$	— \$	1 \$	734 \$	— \$	735 \$
Résultat net	9	3	—	19	227	(213)	45
Semestre clos le 30 juin 2019							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	1 612 \$	— \$	1 612 \$
Résultat net	56	—	2	55	746	(597)	262
Semestre clos le 30 juin 2018							
Produits	— \$	— \$	— \$	1 \$	1 527 \$	— \$	1 528 \$
Résultat net	23	7	—	10	439	(354)	125

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent les entités de portefeuille.

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de portefeuille.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 9, « Emprunts », pour plus de détails concernant les emprunts à moyen terme consentis par Finco. Se reporter à la note 10, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour plus de détails concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

INFORMATION GÉNÉRALE

Bureau principal

73 Front Street
Fifth Floor
Hamilton, HM12
Bermudes
Téléphone : (441) 294-3304
Télécopieur : (441) 516-1988
<https://bep.brookfield.com>

Dirigeants de BRP Energy Group L.P., fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Richard Legault
Président du conseil du groupe

Harry Goldgut
Président du conseil du groupe

Sachin Shah
Chef de la direction

Wyatt Hartley
Chef de la direction des finances

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue
9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone (sans frais) : 1-800-564-6253
Télécopieur (sans frais) : 1-888-453-0330
www.computershare.com

Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner
Eleazar de Carvalho Filho
John Van Egmond
David Mann
Lou Maroun
Patricia Zuccotti
Lars Josefsson

Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)
TSX : BEP.PR.E (parts de société en commandite
privilégiées, série 5)
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite
privilégiées, série 7)
TSX : BEP.PR.I (parts de société en commandite
privilégiées, série 9)
TSX : BEP.PR.K (parts de société en commandite
privilégiées, série 11)
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite
privilégiées, série 13)
TSX : BEP.PR.O (parts de société en commandite
privilégiées, série 15)
TSX : BRF.PR.A (actions privilégiées, série 1)
TSX : BRF.PR.B (actions privilégiées, série 2)
TSX : BRF.PR.C (actions privilégiées, série 3)
TSX : BRF.PR.E (actions privilégiées, série 5)
TSX : BRF.PR.F (actions privilégiées, série 6)

Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2018. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation en valeurs mobilières aux États-Unis et au Canada par l'intermédiaire d'EDGAR, à l'adresse www.sec.gov, et par l'intermédiaire de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les

Brookfield Renewable Partners L.P.

bep.brookfield.com

NYSE : BEP

TSX : BEP.UN